LES FLUX MIGRATOIRES EN SAVOIE ET HAUTE-SAVOIE 1860-2015

sous la direction de
OLIVIER CHAVANON & JACQUES BAROU
avec la contribution de
ARNAUD GRANDJACQUES, CÉCILE BLANC,
AMANDINE LE BARBIER

AUTEURS

Olivier Chavanon,
Sociologue,
Maître de conférences en sociologie,
laboratoire LLSETI,
Université Savoie-Mont-Blanc,
Directeur du Pôle enquête

Jacques Barou,
anthropologue,
directeur de recherche au CNRS,
laboratoire PACTE, Sciences-po Grenoble

CONTRIBUTEURS

Arnaud Grandjacques,
historien,
École des Hautes Études en Sciences Sociales,
laboratoire LLSETI,
chercheur associé au Pôle enquête,
Université Savoie-Mont-Blanc

Cécile Blanc,
Sociologue,
laboratoire LLSETI,
chercheuse associée au Pôle enquête,
Université Savoie-Mont-Blanc

Amandine Le Barbier,
sociologue,
Institut d'Études Politiques de Grenoble

RÉFÉRENCE ÉLECTRONIQUE

CHAVANON Olivier, BAROU Jacques, « Les flux migratoires en Savoie et Haute-Savoie 1860-2015 », *Les Dossiers du Musée Savoisien : Revue numérique* [en ligne], 3-2017. URL : http://www.musee-savoisien.fr/8389-revue-n-3-2017.htm

Article tiré de :
Les flux migratoires en Savoie et Haute-Savoie 1860-2015 : Rapport de recherche pour le Musée Savoisien, Chavanon Olivier (directeur scientifique), Barou Jacques (directeur scientifique), Grandjacques Arnaud, Blanc Cécile, Le Barbier Amandine, Université Savoie-Mont-Blanc / Laboratoire LLSETI – Pôle enquête, novembre 2015.

En couverture : © Collection Musée Savoisien, Département de la Savoie

PRÉAMBULE

Faire l'histoire de l'immigration dans les pays de Savoie revient à traiter les données de deux départements Savoie et Haute-Savoie qui sont concernés par ce thème de manière assez inégale, le premier ayant toujours été beaucoup moins touché que le second par les flux migratoires et ayant une proportion presque deux fois moindre d'étrangers dans sa population globale. Toutefois ces deux départements présentent sous l'angle de l'histoire des flux migratoires un certain nombre de points communs qui font leur originalité par rapport au reste de la France. Avant d'être des terres d'accueil ils ont été des terres de départ et c'est en partie le déficit de population causé par ces départs qui a entraîné le recours à l'immigration quand la situation économique a commencé à changer. Ensuite la proximité géographique de la Suisse et de l'Italie, pays fortement touchés par l'émigration, jusqu'au début du XX^{e} siècle pour le premier et jusqu'aux années 1960 pour le second a fait que les ressortissants de ces Etats ont toujours été fortement surreprésentés par rapport à la moyenne nationale. Enfin, la diversité des atouts dont disposent aujourd'hui les pays de Savoie sur le plan économique y attire de façon constante des flux de population représentant un très large éventail de catégories sociales et de zones d'origine, depuis les cadres hautement qualifiés originaires des plus riches pays européens jusqu'aux migrants fuyant la pauvreté ou la violence qui touchent certains pays d'Afrique ou d'Asie. Les statuts administratifs sont tout aussi diversifiés que les cultures représentées : frontaliers, saisonniers, travailleurs permanents, conjoints et enfants de Français, demandeurs d'asile et réfugiés. Les rapports des uns et des autres aux sociétés locales sont bien sûr de nature différente et l'analyse de l'évolution de ces rapports sur une longue période reflète les transformations de l'appréhension de l'étranger chez les nationaux et la place que les migrants prennent peu à peu dans la vie et la culture savoyardes.

Le présent texte vise à décrire le processus d'immigration étrangère en Savoie après le rattachement à la France de cette région jusqu'à l'époque actuelle, en identifiant les moments charnières de cette histoire, les continuités et les ruptures afin de donner une idée aussi précise que possible du cadre dans lequel seront analysés ensuite divers vécus de la migration. Fondé sur une analyse statistique (données de caractère macro sociologique sur l'immigration dans les pays de Savoie sur plus d'un siècle et demi), il s'efforce de mettre en lien l'évolution des flux migratoires et du devenir des immigrés dans la société savoyarde avec les grands changements économiques, démographiques, sociaux et culturels qui affectent cette société, avec en arrière-plan un regard comparatif sur la situation de la France dans son ensemble afin de mieux faire ressortir l'originalité locale.

DE LA RÉVOLUTION FRANÇAISE JUSQU'À L'ANNEXION : UNE TERRE D'ÉMIGRATION POUR L'ESSENTIEL

Il ne s'agit pas ici de développer une histoire de l'émigration des Savoyards à l'extérieur de leur région mais d'identifier certains facteurs qui ont pu créer un lien entre émigration et immigration : déficit de main-d'œuvre due aux départs des locaux et comblés par l'appel à une population extérieure, présence savoyarde dans des pays d'où sont venus ultérieurement des migrants, expérience de la migration vécue par les Savoyards eux-mêmes et susceptibles de jouer sur la perception des immigrés et de favoriser certaines représentations etc.

Comme toutes les régions de montagne en Europe, la Savoie a connu au cours des XVII[e] et XVIII[e] siècles ces « remues d'hommes » analysées par Abel Poitrineau[1]. La nécessité de mener des activités saisonnières pour compléter les ressources très limitées tirées de l'agriculture a conduit les paysans savoyards à se déplacer au moins temporairement à l'intérieur de leur pays ou sur ses marges. La situation politique historiquement complexe de la Savoie, sa position géographique près des frontières ont contribué à amplifier un phénomène propre à toutes les zones montagneuses pauvres. Le phénomène de départ s'est accru au cours du XIX[e] siècle. Rattachée à la république française à partir de 1792 puis à l'empire napoléonien, la Savoie a connu la conscription dans les armées de la Révolution puis dans les armées napoléoniennes. Un moyen de résister à cet enrôlement forcé était le mariage précoce des jeunes gens qui faisait rapidement d'eux des chargés de familles que l'on n'enrôlait qu'exceptionnellement. De ce fait, la période de fécondité pour les couples s'allongeait et une forte croissance démographique était perceptible quelques années plus tard avec une population jeune et dynamique qui se trouvait dans l'impossibilité de trouver sur place assez d'emplois à occuper.

Entre 1838 et 1848 la population du duché atteint 583 000 habitants, un sommet qu'elle ne retrouvera que dans la seconde moitié du XX[e] siècle. Cet excédent démographique ne pouvait être régulé que par l'émigration vers des zones plus industrialisées. C'est au cours de cette période que les départs ont été les plus nombreux, de l'ordre de 30 000 par an[2].

1 Poitrineau Abel, *Remues d'hommes. Les migrations montagnardes en France aux XVII[e] et XVIII[e] siècles en France*, Paris, Aubier, 1983

2 Depoisier Joseph, Étude statistique sur les émigrations de la Savoie depuis 1783 jusqu'en 1847 *in L'investigateur, Journal de l'Institut historique*, tome VIII, février 1858.

Cette importance des départs s'explique à la fois par des raisons propres à la situation du duché de Savoie et par des facteurs propres aux pays vers lesquels les migrants pouvaient le plus facilement se diriger. D'un côté le surpeuplement relatif des zones rurales savoisiennes[3] dans le cadre d'une économie d'autosubsistance frugale appelle un recours à l'émigration des gens les plus mobiles, d'abord les jeunes gens en quête de gains financiers leur permettant de payer l'impôt et d'acheter à leurs familles les biens de consommation indispensable. D'un autre côté, la France voit à partir de 1830 son économie s'industrialiser, ce qui crée d'importants besoins en main-d'œuvre qui ne peuvent être entièrement satisfaits par les populations locales. C'est le début de l'immigration dite de voisinage qui se prolongera jusqu'au milieu du XX^{e} siècle.

En 1840, on pouvait estimer le nombre de Savoisiens vivant en France à près de 100 000 soit 18 % de la population du duché. Paris devient la principale ville savoisienne avec 42 000 ressortissants en 1860 à la veille de l'annexion. À l'époque, Chambéry ne compte que 19 000 habitants et Annecy, 10 000[4]. L'éventail des métiers exercés par les émigrés de Savoie est très large. Les célèbres petits ramoneurs, emblématiques de la condition misérable des migrants venus des montagnes, sont en fait très peu nombreux, environ 400 en 1838 contre 5 000 journaliers, 2 000 ouvriers de fabrique, 1 000 apprentis ouvriers, 2 000 décrotteurs, 1 000 crocheteurs, 400 porteurs d'eau… On trouve aussi des gens plus qualifiés : 500 cochers de fiacre, 1 000 commissionnaires et coursiers, 300 instituteurs et répétiteurs, 100 teneurs de livres et caissiers[5]. À dominante prolétaire malgré une petite frange assez qualifiée, cette émigration diffère de l'émigration savoisienne des XVII^{e} et XVIII^{e} siècles, composée de saisonniers agricoles et de colporteurs itinérants traversant les campagnes d'Europe avant de revenir au village. Les villes et avant tout Paris sont le lieu principal d'installation d'une population qui tend à s'y sédentariser et à y faire souche au fil du temps même si le lien avec le pays d'origine parvient à se maintenir pendant une ou deux générations. Les conditions de vie à Paris s'améliorent. Vivant au départ dans des meublés ou des chambrées où ils s'entassent entre émigrés originaires des mêmes villages, ils sortent peu à peu de la condition prolétarienne pour accéder à des emplois plus qualifiés et devenir autonomes à travers l'accès au petit commerce. Alors qu'au début du XIX^{e} siècle le mot savoyard est associé aux fumistes, badigeonneurs et autres ramoneurs et prend familièrement le sens de rustre, sale et sans éducation[6], en 1834, on parle de la communauté savoisienne de Paris comme d'une « aristocratie de l'émigration[7] ».

3 Pour des raisons purement pratiques nous utiliserons le terme de savoisien pour désigner les habitants du Duché de Savoie au temps de son rattachement au Royaume de Piémont-Sardaigne et le terme de Savoyard pour désigner les habitants des deux départements rattachés à la France.

4 Guichonnet Paul, Politique et émigration savoyarde à l'époque des nationalités (1848-1860) *in Hommes et migrations*, n° 1166, juin 1993.

5 Tous ces chiffres proviennent de statistiques établies en 1838 à partir des passeports délivrés aux ressortissants savoisiens en France, voir Guichonnet Paul, 1993, *op. cit.*

6 Chevalier G., « Savoyard, l'évolution sémantique du terme » *in Revue savoisienne*, 1978-1979, pp. 61-73.

7 Faucher Léon, « Statistique morale. La colonie des Savoyards à Paris » *in Revue des deux mondes*, novembre 1834, p. 315.

Ces « expatriés » en situation de réussite joueront un rôle important dans le succès du plébiscite de 1861, se faisant les avocats du rattachement de la Savoie à la France, pays où ils gagnaient leur vie et dont ils avaient acquis la culture avant même d'en devenir citoyens. Le Second Empire n'hésitera pas à se servir de cette « Savoie de l'extérieur » pour influencer le vote en faveur de l'annexion. En 1860, des commerçants établis à Paris sont envoyés dans leur village d'origine aux frais du gouvernement pour exhorter leurs compatriotes à ratifier la réunion de la Savoie à la France tandis que la plupart des émigrés en font autant dans leur correspondance, ce qui explique le succès massif du *oui* [8].

Le rattachement n'empêchera pas la poursuite de l'émigration qui s'amplifie en direction de Paris, de Lyon ou de Genève tout en découvrant de nouveaux horizons plus lointains.
Une émigration avait commencé à partir de 1852 vers l'Argentine via l'Uruguay car à l'époque Montevideo était un port beaucoup plus actif que Buenos Aires. Les gouvernements de ces pays cherchaient à peupler leurs immenses espaces ruraux en attribuant gratuitement des terres à des familles, de préférence latines et catholiques. Un certain nombre d'intermédiaires ont joué un rôle important dans le recrutement des candidats. L'agence Beck, installée à Bâle se chargea de recruter dans les cantons catholiques de Suisse et en Savoie. Les volontaires étaient envoyés depuis Bâle au Havre par le train d'où ils prenaient le bateau. Le consul général Dunoyer représentant de l'État sarde à Buenos Aires fut à l'origine du départ de plus de 300 personnes originaires du Genevois en 1854. Son frère Charles installé comme architecte à Chambéry était son principal relais en Savoie et poursuivit les recrutements après l'annexion.

Les Savoyards n'ont pas été les seuls à émigrer vers l'Argentine. Les Basques, les Béarnais et les Rouergats, autres populations originaires des montagnes ont été nombreux à partir. Au total près de 220 000 Français sont partis mais près de 120 000 sont revenus au bout de quelques années. Il n'en reste pas moins qu'aujourd'hui c'est en Argentine que l'on trouve les communautés savoyardes les plus organisées et qui sont constituées par les descendants des émigrants de la deuxième partie du XIX^{e} siècle. Dans les années 1980, les liens ont été reconstitués avec les cousins restés en Savoie. Des échanges ont été organisés, une association Savoie-Argentine a été créée et, avec l'aide des départements, elle a financé la construction de deux centres dans la province d'Entre Rios, pour l'apprentissage de la langue française. Dans d'autres régions où, moins nombreux, ils sont souvent fondus dans la communauté francophone, ils se regroupent autour des consulats ou des bureaux de l'Alliance française (Maroc, Mexique, Uruguay, Canada, USA, Afrique du Sud…). Ces migrants peuvent être des atouts pour l'économie savoyarde, si bien que la CCI de Chambéry a entrepris de les recenser pour leur proposer de faire la promotion des produits et du savoir-faire savoyards.

8 Guichonnet Paul, *Histoire de l'annexion de la Savoie à la France,* Horvath, 1984.

Il faut accorder aussi une attention particulière à l'émigration des Savoyards en Algérie. Avant l'annexion, la Compagnie genevoise de Sétif avait envoyé près de 400 Savoisiens en Algérie. Après 1860 le mouvement migratoire s'étendra et se poursuivra jusqu'au milieu du XX[e] siècle. Le décret du 15 juillet 1874 qui attribue des concessions gratuites aux familles françaises laborieuses sera la principale cause de cette émigration qui a touché en particulier la vallée d'Aulps et la vallée de Thônes[9].

Dans un texte paru en 1960, le chanoine Déchavassine recensait précisément 96 familles originaires de différentes localités savoyardes établies dans dix-huit communes et centres de colonisation en Algérie[10]. Plusieurs de ces localités étaient situées dans la région de Sétif : Aïn Abessa, Ampère, Bordj Bou Arreridji, Colbert, Faucigny, La Fayette, Saint-Arnaud… On trouve aussi en moindre nombre certaines familles savoyardes implantées près de Rélizane, dans l'Oranais, en particulier à Montgolfier et à Uzès-le-Duc.

Aujourd'hui beaucoup d'immigrés originaires d'Algérie installés en Savoie sont originaires de la région de Sétif. L'immigration algérienne dans les deux départements savoyards ayant commencé dans les années 1950 et s'étant développée après 1962, on peut faire l'hypothèse qu'un certain nombre de migrants ont suivi leurs employeurs repliés en Savoie à la suite de l'indépendance algérienne. Certaines personnalités de l'Algérie française d'origine savoyarde se sont installées dans la région de leurs ancêtres après l'indépendance. C'est le cas de Paul-Dominique Benquet-Crevaux né en 1918 à Serarda dans la Constantinois et mort en 2005 à Chambéry qui fut maire de Philippeville de 1953 à 1957. Engagé en faveur de l'Algérie française il est possible qu'il ait été à l'origine du repli sur la Savoie d'un certain nombre de ex-harkis fuyant la répression après l'indépendance.

Le lien entre émigration et immigration se retrouve aussi dans d'autres cas. Sur le plan des migrations internes, on a pu noter que les arrivées en Savoie de nombreux Alsaciens et Mosellans après 1870 font suite à une ancienne implantation de colporteurs savoisiens à Cernay, Sélestat, Kaysersberg et Turckheim[11].

9 Andarelli Henriette, « L'émigration vers l'Algérie des habitants de la vallée de Thônes de 1830 à 1962 » *in Revue des Amis du Val de Thônes*, n° 16, pp. 129-136.

10 Déchavassine M., « La Savoie émigrante et missionnaire » *in Le Globe : Revue genevoise de géographie*, tome 100, 1960, pp. 393-433.

11 Les Savoyards dans le monde : Recherches sur l'émigration : Actes du colloque d'Annecy, 13-14 décembre 1991, Collectif, Sorrel Christian (dir.) - Chambéry : Société savoisienne d'histoire et d'archéologie (SSHA) (Mémoires et documents ; XCIV), 1992, 381 p.

L'augmentation des départs après les quelques années de stabilisation qui ont suivi le rattachement inquiète les nouvelles autorités préfectorales. En 1873 la Commission départementale alerte le préfet sur l'importance prise par l'émigration lointaine. Certaines communes se vident de 30 à 40 % de leur population. Ceux qui partent n'envisagent pas toujours de retour et vendent leurs biens ancestraux, ce qui explique que l'on retrouve dès la seconde moitié du XIX^{e} siècle des étrangers, surtout suisses et italiens qui sont enregistrés comme propriétaires exploitants agricoles et non pas fermiers ou métayers comme c'est le cas dans la plupart des autres régions.

Cette arrivée d'étrangers du voisinage immédiat dans la seconde moitié du XIX^{e} siècle n'enraye pas le déclin démographique des deux départements qui se poursuit jusqu'au recensement de 1921 où l'on descend au seuil le plus bas depuis l'existence des statistiques publiques avec une population de 460 702 habitants (225 034 pour la Savoie et 235 668 pour la Haute-Savoie). Cela représente une diminution de 122 298 habitants par rapport à la situation du duché de Savoie en 1848, soit –20,9 %. Il est vrai que ce recensement est le premier à être réalisé après la Première Guerre mondiale et que les pertes humaines occasionnées par le conflit ont accentué la tendance à la baisse liée au solde migratoire. Il n'en reste pas moins que les deux départements ont connu un solde migratoire négatif depuis le milieu du XIX^{e} siècle malgré les transformations qui s'opèrent au niveau de leur économie et l'attraction qu'ils commencent à exercer sur les pays voisins ou sur le reste de la France. Il faudra plusieurs décennies pour que le solde migratoire redevienne positif et que la vocation de terre d'accueil des pays de Savoie se substitue à leur image de terre de départ.

DE 1860 À 1911, UNE IMMIGRATION DE VOISINAGE QUI PREND DE L'AMPLEUR

Le recensement de 1861 est le premier à être réalisé après l'annexion. Il donne donc une photographie assez fidèle de ce qu'est la Savoie au tout début de son appartenance à la France. La région est encore essentiellement rurale. La population urbaine totale est de 31 478 personnes pour la Savoie et de 20 263 pour la Haute-Savoie, soit respectivement 11,44 % et 7,5 % de la population totale. En ce qui concerne la population rurale, elle est proportionnellement parmi les plus élevées que l'on trouve sur l'ensemble des départements français. Avec 92,42 % de ruraux, la Haute-Savoie est alors le département le plus rural de France devant la Creuse.

Pour ce qui est de l'immigration étrangère, les effectifs sont faibles et les proportions par rapport à la population totale se situent à un peu plus de 0,6 % contre près de 1,35 % au niveau de la France entière qui compte alors 506 381 étrangers. Toutefois, on constate qu'un an à peine après le rattachement, les principales caractéristiques qui vont marquer pendant longtemps l'immigration dans les deux Savoie sont déjà bien affirmées. La dominante italienne en Savoie et la dominante suisse en Haute-Savoie sont déjà bien visibles. Les Italiens représentent 83 % de l'immigration dans le premier département et les Suisses 56 % de l'immigration dans le second. Les deux nationalités ensemble représentent 90,2 % de l'immigration sur l'ensemble de la région.

Les Savoyards de l'extérieur et le déclin démographique de la montagne

Selon le recensement de 1891, on trouve sur l'ensemble de la France 296 146 originaires de Savoie et 288 499 originaires de Haute-Savoie dont 66 227 et 45 442 vivent dans un autre département que leur département de naissance. Les contingents les plus importants se trouvent dans les départements de la Seine, du Rhône, de l'Isère et de l'Ain. Quant aux Français recensés en Savoie et nés dans un autre département ils viennent aussi pour beaucoup de la Seine, du Rhône et des départements limitrophes : Isère, Ain. On peut faire l'hypothèse que ceux qui sont originaires de la Seine et du Rhône sont des Savoyards d'origine de retour au pays après une vie active passée dans ces deux grands pôles de l'émigration savoisienne.

La population étrangère est toujours à large dominante italienne (71,7 %) et suisse (24 %). Elle n'a cessé de progresser d'un recensement à l'autre et en 1891 sa proportion au niveau des deux départements dépasse ce qu'elle est au niveau national.

Que font ces étrangers et comment vivent-ils ? Les chiffres indiquent une proportion de plus en plus forte de personnes vivant en familles. Parmi les familles vivant de l'agriculture on trouve une majorité de propriétaires exploitants. Cela confirme que l'immigration étrangère joue un rôle de remplacement des Savoyards qui ont émigré ailleurs. Cette arrivée des migrants compense en partie les pertes démographiques dues à un solde migratoire qui reste négatif du fait de l'excédent des départs sur les arrivées. Mais cela n'empêche pas la population totale de la région de diminuer d'un recensement à l'autre.

Le premier recensement du XX^{e} siècle, celui de 1901 fait ressortir que les deux départements savoyards ont perdu respectivement 11 657 et 10 284 habitants depuis 1881. Le solde migratoire est toujours négatif. C'est surtout la population rurale qui a diminué du fait de l'émigration mais elle reste toujours proportionnellement très élevée : 84,5 % en Savoie et 87, 33 % en Haute-Savoie. Logiquement, la population active est surtout employée dans l'agriculture. L'industrie occupe toutefois un nombre croissant de personnes, sans qu'il soit toujours facile de faire la part entre activité agricole et activité artisanale. L'exemple de la production de tabac dans la région de Rumilly est caractéristique de la mixité des deux secteurs. Les agriculteurs sont incités à produire du tabac qui leur est acheté systématiquement par la manufacture locale qui emploie en outre certains d'entre eux pour les travaux de séchage des feuilles. Il semble que la population locale ne suffise pas à

éponger les besoins de ces nouvelles activités.
En effet, la population étrangère continue sa progression avec 9960 personnes recensées en Savoie et 10268 en Haute-Savoie, soit respectivement 3,91 % et 3,89 % alors qu'au niveau national les étrangers représentent 2,6 % de la population totale. Une proportion importante de ces étrangers est née en France. C'est là le signe d'une immigration familiale significative. Le nombre de naturalisés a été multiplié par plus de 3 depuis 1891, ce qui traduit une tendance à l'installation. On constate la prééminence des Italiens devant les Suisses qui représentent toujours à eux deux plus de 92 % de la population étrangère.

La dominante piémontaise et l'invisibilité des Suisses

On dispose partiellement d'informations qualitatives sur l'immigration de cette époque. Elle a tous les caractères de l'immigration de voisinage qui pour reprendre l'expression d'Antoine Prost n'est « qu'un exode rural qui franchit une frontière[12] ». Du fait de la proximité géographique et des liens historiques et culturels, ce sont les Piémontais qui forment l'essentiel des immigrés italiens en Savoie des années 1860 à la veille du premier conflit mondial. Ils viennent surtout du Biellais, du Canavais, du Val de Lanzo, du Val de Suse et du Val d'Aoste. Il est difficile de savoir si toutes les personnes recensées s'installent en Savoie ou ne font que transiter par cette région frontalière pour aller vers des centres industriels plus développés. Il est certain qu'à la même époque, on trouve de fortes communautés piémontaises à Lyon et à Saint-Étienne. Ceux qui se fixent en Savoie sont minoritaires par rapport à la masse de ceux qui se dirigent vers la Provence et la Côte d'Azur ou dans les grandes villes de Rhône-Alpes.

Il est paradoxalement plus facile pour un Piémontais de se rendre en Savoie après le rattachement qu'à l'époque de la monarchie sarde. Après 1871, la IIIe République vote des lois très libérales sur la circulation des travailleurs alors qu'à l'intérieur du royaume sarde, les déplacements de main-d'œuvre étaient très contrôlés. Le voyage se fait à pied par les cols alpins selon des trajectoires pratiquées dès le Moyen Âge. Il n'est pas sans danger surtout l'hiver, comme l'attestent un certain nombre de témoignages transmis par les ascendants des Français d'origine italienne engagés dans le recueil de l'histoire de leurs familles (voir en particulier l'histoire de Jean Baptiste Fantini, parti en 1877 de son village de Boletto au Piémont et enseveli par une tempête de neige qui ne dut son salut qu'à l'intervention des moines de l'hospice du Grand Saint Bernard, récit transmis par son arrière-petit-fils Joseph Mino[13]).

Ce genre de risques n'empêche pas les flux de s'intensifier jusqu'au début du XXe siècle ; en 1913, on enregistre 78663 départs depuis le Piémont dont 70 % à destination de la France[14]. Pour braver les dangers de la montagne, il faut être poussé par la misère et c'est le cas pour de nombreux habitants des montagnes piémontaises. À partir de 1880, l'agriculture italienne connaît une crise importante. Les prix chutent et les paysans connaissent de véritables disettes,

12 Prost A., « L'immigration en France depuis cent ans », *in Esprit*, avril 1986, p. 534.
13 Mino Joseph, *Mémé Rose raconte : Les carnets de Rose T.* La Fontaine de Siloé, 2001.
14 Forray F., Caprioglio A., Poët M., *Le cœur à l'ouvrage, l'émigration piémontaise en Savoie*, La fontaine de Siloé, 2004.

se nourrissant essentiellement de polenta et de pain. Pour les Piémontais, la France si proche et que l'on imagine si riche jouera le même rôle que l'Amérique dans d'autres régions de la péninsule.

Certains ont déjà vécu des migrations saisonnières ou temporaires en Savoie. Ils y ont exercé d'abord des métiers liés au monde rural : ouvriers agricoles, bûcherons, charbonniers, commerçants ambulants… De véritables « foires aux hommes » se tenaient au début de l'été sur l'esplanade de l'hospice du Mont-Cenis. On y recrutait de la main-d'œuvre pour faucher les prairies des alpages, travailler le lait ou garder les troupeaux. Il y avait même parmi eux des enfants de cinq à douze ans proposant leurs services comme bergers contre des rémunérations dérisoires[15].

Si beaucoup sont devenus maçons, c'est par opportunité, la plupart d'entre eux n'ayant jamais pratiqué ce métier en Italie[16]. La construction de la voie ferrée et du tunnel ferroviaire du Fréjus inauguré en 1871 permettra aux Piémontais de travailler dans le secteur des travaux publics qui restera longtemps emblématique de leur activité en France. À partir de 1880, on commence à les trouver dans les premières grandes usines comme l'usine électrotechnique de Chedde fondée à Passy en 1895 qui produira du chlorate de potassium puis de l'explosif ou l'usine électrométallurgique du Giffre à Marignier, fondée en 1897. Certains de ces paysans devenus ouvriers aspirent à devenir entrepreneurs. Le développement du décolletage dans la vallée de l'Arve offrira à ceux qui étaient déjà bien installés les premières possibilités de créer des entreprises. Cette industrie qui est issue de l'horlogerie implantée dans le Faucigny par des Suisses venus du Valais à la fin du XVII[e] siècle voit son développement s'amorcer à partir de 1893 grâce à la houille blanche. C'est la naissance des dynasties biellaises qui contrôleront plus tard les plus grandes usines de décolletage. Le cas le plus emblématique de réussite est celui de Joseph Carpano né en 1823 à Val di Mosso dans le Biellais et qui, associé au Suisse Jacotet fonde en 1869 à Cluses une entreprise de décolletage qui deviendra par la suite la plus importante de la vallée[17].

Tous les Italiens n'ont pas connu de telles réussites et l'accueil des Savoyards devenus Français n'a pas été particulièrement chaleureux envers ces Piémontais que l'on jugeait outrageusement privilégiés à l'époque où le duché dépendait de Turin. C'est là une cause locale qui se rajoute aux autres facteurs de xénophobie anti-italienne répertoriés en France à l'époque et qui se cristallisent autour de la concurrence pour le travail, de la peur envers une population où les hommes seuls étaient encore relativement nombreux et des rivalités franco-italiennes dans le processus d'expansion coloniale de la fin du XIX[e] siècle[18].

En pays de Savoie, on relève quelques incidents mettant en cause la main-d'œuvre italienne tantôt accusée de briser les grèves, tantôt de les fomenter. Les seuls faits réellement graves se situent en 1894 quand, à la suite de l'assassinat à Lyon du président Sadi Carnot par un immigré italien, de véritables émeutes anti-italiennes se

15 Forray F., Caprioglio A., Poët M., 2004, *op. cit.*

16 Faïta Mino, *La vie rêvée des Italiens : 1860-1960 un siècle de présence italienne dans les deux Savoie*, éditions de l'Astronome.

17 Guichonnet Paul, « Une originale concentration industrielle : le décolletage et horlogerie en Haute-Savoie » *in Le Globe : Revue genevoise de géographie*, tome 101, 1961, pp. 23-63.

18 Milza P., Voyage en Ritalie, Payot, 2004.

propagent dans toute la région se traduisant entre autres par le pillage des commerces de Chambéry et de Saint-Michel-de-Maurienne tenus par des Transalpins. Cela n'empêche pas les flux de se poursuivre et d'augmenter significativement. Les Italiens représentent 68,9% des étrangers, l'effet de voisinage renforçant la pression migratoire. Leur nombre ne cessera d'augmenter jusqu'aux années 1960.

L'ascension des Italiens se fait parallèlement à la diminution du nombre des Suisses, que ce soit dans les pays de Savoie ou au niveau national. En Haute-Savoie où ils étaient traditionnellement la première communauté étrangère, ils sont nettement dépassés par les Italiens à partir de 1901. Sur le plan qualitatif, on sait peu de choses sur la présence suisse en pays de Savoie. Les recensements indiquent une population familiale et une population féminine plus importantes qu'au niveau de l'ensemble des étrangers. L'éventail des professions exercées est plus large. Si on compte des ouvriers d'industrie et des agriculteurs originaires des zones rurales du Valais, on peut aussi identifier un certain nombre d'artisans qualifiés dans l'horlogerie et la fromagerie ainsi qu'un nombre de femmes significatif travaillant dans l'hôtellerie et le secteur des services domestiques. Le fait qu'ils soient pour la plupart francophones, porteurs de patronymes français et qu'ils aient, semble-t-il, toujours joui en France d'une image favorable a sans doute facilité leur intégration à la société locale. Il y a peu d'allusions les concernant dans la littérature locale et leurs descendants ne semblent pas avoir éprouvé le besoin de recueillir les témoignages de leurs ancêtres migrants.

À la veille de la Grande guerre, le recensement de 1911 confirme les tendances identifiées auparavant. Les deux départements savoyards continuent de perdre de la population malgré une immigration étrangère en progression. Depuis l'annexion, ils ont perdu près de 8% de leur population. Dans le même temps la population étrangère a augmenté de près de 450% et est passée de 0,6% à près de 4% de la population totale.

À la même époque, les pays voisins fournisseurs de migrants pour la Savoie sont toujours dans une dynamique de croissance démographique. La Suisse a connu un accroissement décennal de 12,7% et l'Italie de 6,8%[19]. Il faut noter que le Piémont est à l'époque la seule région italienne à perdre de la population, ce qui annonce son extinction progressive en tant que foyer de départs et annonce une relève qui se fera à partir des zones plus méridionales.
Les conditions sont donc réunies pour que le processus migratoire amorcé après le rattachement se poursuive et s'amplifie pendant l'entre-deux-guerres.

19 Zimmerman M., « Les recensements en 1910 et 1911 » *in Annales de géographie*, t. 21, n° 115, 1912, pp. 86-91.

L'ENTRE-DEUX-GUERRES : UNE PÉRIODE DE FLUX IMPORTANTS ; BAISSE DÉMOGRAPHIQUE LOCALE ET RECOURS À L'IMMIGRATION

Comme partout en France, les pertes de la guerre ont accéléré le déclin démographique dans les pays de Savoie. Le recensement de 1921 marque un seuil plancher dans la population des deux départements depuis le rattachement. Il faudra attendre 1962 pour retrouver le niveau de population de 1861.

Les deux départements ont perdu 57 832 habitants par rapport à l'avant-guerre, soit plus de 11 % de leur population. À la tendance à la baisse provoquée par un solde migratoire largement négatif depuis 1860, se sont ajoutées les conséquences de la guerre. Comme toutes les régions rurales, les pays de Savoie ont payé le prix fort en

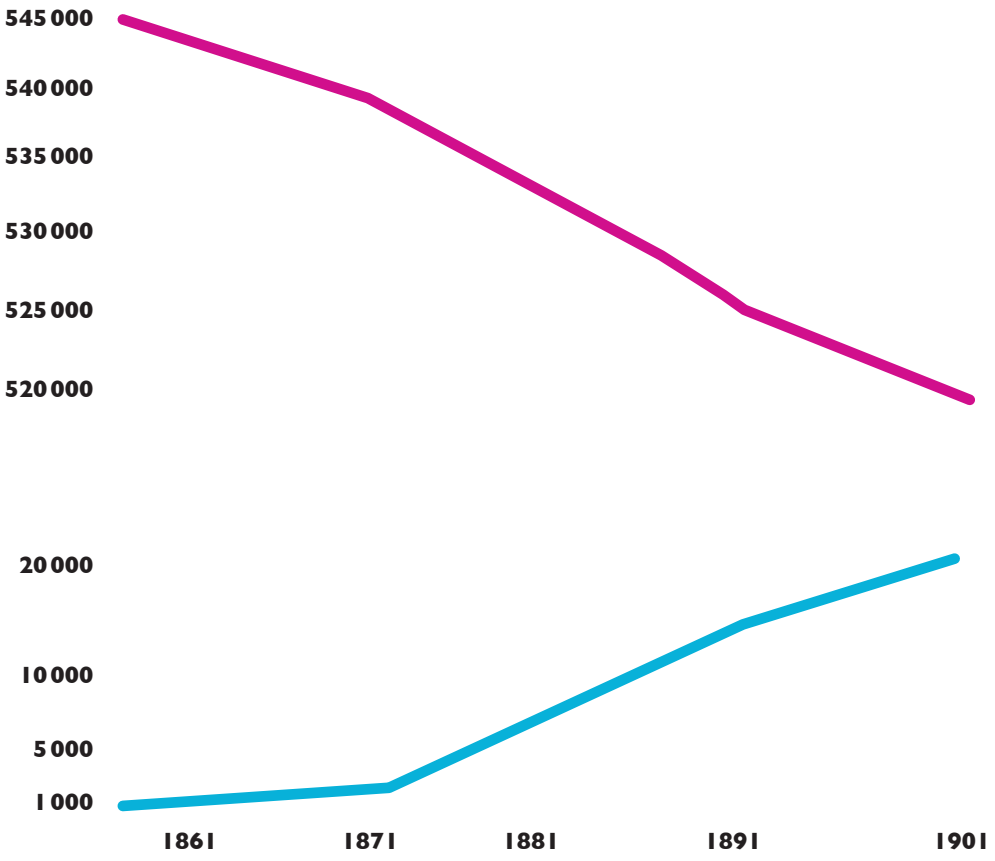

Schéma 1
Évolution de la population totale des deux Savoie et de la population étrangère de 1861 à 1901.
population totale
population étrangère

termes de pertes humaines. Les Français originaires des autres départements ne se bousculant pas pour venir occuper les emplois créés dans la région, le recours à l'immigration étrangère devient crucial. Du fait de la faiblesse structurelle de la démographie locale et des transformations économiques qui vont s'opérer, l'immigration jouera un rôle déterminant au cours de l'entre-deux-guerres avec des taux de présence toujours supérieurs à ce qui s'observe au niveau national.

Le recensement de 1926 confirme cette tendance. La population totale des deux départements est de 46 0083, tandis que la population étrangère représente avec plus de 36 000 personnes 7,8 % de la population totale soit nettement plus qu'au niveau national où elle a pourtant beaucoup augmenté.

En Savoie, les Italiens sont toujours nettement dominants devant les Suisses. Les Russes, absents avant la première guerre forment la troisième nationalité. Les Polonais arrivent ensuite. Ces deux nationalités commencent à être visibles au niveau national dans les années 1920, les premiers ont fui la révolution bolchévique tandis que les seconds faisaient l'objet de recrutements de la part des grandes organisations patronales. Il faut noter toutefois que ces deux nationalités sont beaucoup moins représentées en proportion qu'au niveau national en particulier dans les zones minières où les Polonais forment l'essentiel des recrutements.

L'industrie devient de loin le premier secteur d'emploi de la main-d'œuvre immigrée. Cela se traduit par une forte concentration dans les petites villes qui voient se développer des activités industrielles. Le cas le plus caractéristique de cette évolution est celui de la commune d'Ugine qui en 1931 compte 2 290 immigrés sur 4 754 habitants soit 48,16 % de sa population.

Le développement industriel de la ville a commencé en 1904 avec l'ouverture de l'usine de ferroalliages créée par Paul Girod. Le recrutement a d'abord été local avec l'embauche de manœuvres et terrassiers qui entreprennent à partir de 1903 l'aménagement de la chute d'eau du moulin Ravier avant de construire à ses pieds la première usine où ils se reconvertiront comme ouvriers aux fours. En 1908 est ouverte une aciérie électrique et est créée la *Compagnie des Forges et Aciéries électriques Paul Girod*. La Première Guerre mondiale va stimuler la production d'acier et Ugine fournira jusqu'à 50 % des commandes de l'armée pendant les années du conflit. Au lendemain de celui-ci la main-d'œuvre locale ne suffisant plus les aciéries d'Ugine vont élargir l'horizon de leurs recrutements grâce entre autres à l'embauche de la plupart des Russes et des Polonais recensés dans le département en 1921. L'usine compte jusqu'à 42 % de main-d'œuvre étrangère dans les années de l'entre-deux-guerres. L'essor industriel se poursuit autour de la fabrique d'aciers spéciaux grâce à l'invention de nouveaux procédés de fabrication et les aciéries d'Ugine vont employer jusqu'à 3 000 personnes[20].

20 Devos Roger, *Histoire d'Ugine*, Académie Salésienne, 1956.

Ugine et la communauté russe

L'arrivée d'une population russe relativement nombreuse en Savoie dans les années 1920 s'explique essentiellement par les recrutements de la part des industriels et en particulier des aciéries d'Ugine. Il est possible que des liens plus personnels aient pu exister entre certains de ces immigrés et des Savoyards partis travailler en Russie dans les années précédentes. Les historiens de la Savoie mentionnent plusieurs cas de jeunes femmes savoyardes ayant fait des études d'institutrices qui seraient parties travailler en Russie auprès de familles de l'aristocratie francophile qui souhaitaient faire apprendre le français à leurs enfants[21]. On ne sait toutefois rien de précis sur le devenir de ces institutrices et nous n'avons recueilli aucun élément qui puisse accréditer l'idée qu'elles aient pu avoir une quelconque influence sur la venue des Russes en Savoie. Ce qui est certain, c'est que parmi les réfugiés russes venus travailler à Ugine on comptait un certain nombre d'aristocrates, officiers dans les armées blanches, qui avaient dû quitter leur pays après la défaite face aux « rouges » en 1922. Beaucoup d'entre eux se réfugièrent d'abord dans les pays baltes qui venaient de s'affranchir de la tutelle russe et qui ne manifestèrent pas beaucoup de sympathie envers eux. À partir de là, ils émigrèrent vers l'Europe occidentale ou les Etats-Unis et même la Chine. On peut estimer le nombre d'exilés ayant fui l'URSS à près d'un million et demi dont près de 400 000 se seraient installés en France[22]. Une légende veut que la plupart des aristocrates soient devenus chauffeurs de taxi à Paris car le seul métier manuel qu'ils connaissaient était la conduite automobile. En fait, en dehors de ceux qui avaient déjà acquis des biens en France avant la révolution et qui ont pu maintenir un train de vie élevé, les exilés sont devenus pour la plupart ouvriers d'usines. Leur exil a coïncidé avec une période d'intenses recrutements dans l'industrie pour combler l'insuffisance numérique de la main-d'œuvre nationale fortement affaiblie par la guerre.

Les aciéries d'Ugine engagent à partir de 1921 plusieurs centaines de Russes recrutés dans les camps de réfugiés par les émissaires patronaux. Le fait que la plupart de ces hommes soient des militaires ayant fui après la défaite explique la très faible proportion de femmes au sein de cette population. On installe ceux qui vivaient en célibataires et qui étaient les plus nombreux, dans six « foyers » construits dans l'enceinte de l'usine tandis que les familles sont logées au « vieux phalanstère » à proximité des alliages. La direction des aciéries les aidera même à aménager une église orthodoxe dans un bâtiment industriel désaffecté. Elle sera consacrée en 1926 sous le nom de paroisse Saint-Nicolas et rattachée au patriarcat de Constantinople.

Les Russes d'Ugine, deuxième nationalité, il est vrai très loin derrière les Italiens, ont formé une communauté très repliée sur elle-même. C'est là d'abord le résultat de la politique patronale qui encourageait un tel repli en fournissant les moyens de vivre en communauté avec une cantine spécialement destinée aux Russes, une église puis

21 Guichonnet Paul, 1993.
22 Jevakhoff Alexandre, *Les Russes blancs*, Taillandier, 2007.

plus tard une école pour que les enfants puissent apprendre la langue russe. Mais les Russes n'ont pas eux-mêmes envisagé de s'installer durablement en France. Animé par l'espoir de retourner en Russie pour renverser le régime bolchevik, leur groupe était souvent traversé par des querelles politiques. Pendant la Seconde Guerre mondiale plusieurs d'entre eux repartiront se battre, certains dans les troupes allemandes pour renverser le régime soviétique, d'autres, retrouvant leur patriotisme, rejoindront l'Armée rouge pour repousser l'envahisseur. D'autres enfin combattront dans les maquis de Savoie aux côtés des résistants français. En 1947, l'appel lancé par Staline aux exilés pour qu'ils rentrent participer au développement du pays poussera encore certains d'entre eux à quitter la France et la communauté commencera à se déliter. Le dernier prêtre de la paroisse orthodoxe d'Ugine est décédé en 1980 et n'a jamais été remplacé.

La religion orthodoxe a joué un grand rôle dans le maintien de l'identité de cette communauté. On compte parmi les Russes d'Ugine un saint de l'église orthodoxe canonisé par le patriarcat de Constantinople le 16 janvier 2004 sous le nom de saint Alexis d'Ugine. Né en 1867 dans un village de la région de Vlazma, Alexis Medvedkov devient prêtre en 1895. Il exerce son ministère pendant vingt-trois ans dans une paroisse rurale très pauvre de la province de Saint-Pétersbourg avant de devoir fuir la Russie après avoir été arrêté et torturé par la Tcheka. Il se réfugie avec sa famille en Estonie où il reste jusqu'en 1930. Cette année-là il obtient de la part du métropolite Euloge, en charge des églises orthodoxes russes d'Europe occidentale, d'être nommé en France et se retrouve prêtre de la paroisse d'Ugine qui vient d'être créée. Bien que très court, son ministère contribua à révéler les tensions internes à la communauté russe d'Ugine et les différences sociales et politiques qui la traversaient. Très apprécié de la grande masse des immigrés russes pour sa simplicité et sa charité, il fut durement critiqué par les anciens officiers qui lui reprochaient son manque d'autorité. Il décédera d'un cancer généralisé en 1934 à l'hôpital d'Annecy.

L'histoire, brève, de la communauté russe d'Ugine est exemplaire de la manière dont l'immigration fut gérée par le patronat dans les années de l'entre-deux-guerres. Elle est aussi révélatrice du rôle joué par la religion dans la conservation de l'identité d'origine. Le souvenir de cette communauté aujourd'hui dispersée et absorbée dans la population locale est entretenu par l'association « la communauté russe et Ugine » dont le siège est à Combloux. Cette association est à la fois une des dernières sources d'information sur cette communauté et un acteur de la patrimonialisation de la mémoire de l'immigration. Elle a restauré en 2001 l'église orthodoxe Saint-Nicolas qui tombait en ruines. S'il y a dans les pays de Savoie des lieux emblématiques de la présence de certaines immigrations, Ugine est le site de référence d'une présence russe aujourd'hui évanouie.

Rôle des immigrés dans l'économie des pays de Savoie

L'année 1931 est considérée comme marquant le point culminant de l'immigration en France dans l'entre-deux-guerres. Il faudra attendre 1975 pour retrouver une importance aussi élevée de l'immigration au sein de la population et de l'économie françaises. Dans les deux départements savoyards le phénomène est amplifié du fait de l'ampleur des besoins dans l'économie. Le pourcentage des immigrés en Savoie est alors supérieur de plus de deux points à ce qu'il est au niveau national. On est passé d'une première immigration au XIX^{e} siècle qui venait des pays voisins avant tout pour remplacer les Savoyards partis ailleurs dans les différents secteurs où ils travaillaient, en particulier dans l'agriculture, à une immigration dans l'entre-deux-guerres qui vient toujours majoritairement du voisinage mais qui est recrutée de plus en plus loin pour venir soutenir l'essor industriel de la région, essor porté à l'époque par la houille blanche et non par le charbon comme dans d'autres bassins industriels.

Comment vivent les immigrés dans les pays de Savoie dans l'entre-deux-guerres ? Sous l'angle des conditions de vie au quotidien on constate des différences importantes selon les localités. Dans les petites villes développées autour d'une industrie dominante, les employeurs fournissaient le gîte et le couvert. À Ugine, les familles étaient logées dans le « phalanstère » construit en 1910 par l'architecte genevois Maurice Braillard sous la forme d'une cité en U, très fonctionnelle et offrant un très haut niveau de confort pour l'époque avec chauffage central et eau courante. Les immigrés y sont regroupés par nationalités, ce qui ne facilite pas toujours le contact. Des bagarres sont souvent signalées entre Russes et Polonais alors que les Italiens, qui forment plus de la moitié des effectifs de l'usine et viennent presque tous du nord du pays, s'intègrent assez vite à la vie locale. Selon la volonté du fondateur de l'usine, Paul Girod, diverses œuvres sociales sont mises à disposition des ouvriers : dispensaire gratuit, épicerie coopérative, laverie, salle des fêtes, restaurant d'entreprise, école professionnelle. Il existe même une bonneterie destinée aux femmes qui n'ont pas de travail[23].
À Rumilly, l'entreprise suisse « lait Montblanc » fait construire une cité ouvrière en 1920 pour y loger les familles aussi bien françaises qu'immigrées.

Les choses sont moins faciles dans les villes plus importantes où les immigrés doivent se contenter des logements dégradés qui n'intéressent plus la population locale. À Chambéry, les familles piémontaises se concentrent dans le centre ancien entourant la caserne Curial et dans le faubourg Montmélian. L'insalubrité est le lot des familles d'arrivée récente qui se retrouvent souvent dans les derniers étages sous les toits où elles subissent le froid de l'hiver et la chaleur torride de l'été. Les hommes travaillent dans des entreprises de

23 Glière Francine, *Fonds Paul Girod (1889-1951), Ingénieur chimiste, inventeur et industriel, créateur des aciéries d'Ugine*, 1982.

bâtiment ou à la cimenterie Chiron. Les femmes travaillent dans les industries agro-alimentaires : fabrique de pâtes, chocolaterie ou chaussures Bailly. L'aspect dégradé des quartiers habités liés à l'origine étrangère de ses occupants provoque un « effet ghetto » qui isole la population immigrée du reste de la ville. À partir de 1931 les choses commencent à s'améliorer. Le cimentier Lucien Chiron devenu maire de la ville fait construire les premières habitations à bon marché. Elles accueilleront progressivement de nombreuses familles immigrées qui abandonnent les logements insalubres du centre-ville à des gens d'arrivée plus récente. Ce secteur continuera de jouer son rôle de zone de premier accueil jusqu'aux années 1980 où on y trouvait encore de nombreux travailleurs algériens dans des situations d'insalubrité extrêmement critiques. Il faudra une grande opération de rénovation pour voir disparaître cet ensemble d'immeubles dégradés dont le statut très fréquent de propriété en indivision gênait considérablement les initiatives d'amélioration.

N'ayant pas, comme dans les villes industrielles l'accès aux services sociaux offerts par les patrons philanthropes ou l'accès aux équipements et aux logements de cités en développement rapide, les immigrés dans les grandes villes s'efforcent de développer des pratiques de solidarité à travers la vie associative. Celle-ci se construit souvent autour de l'église. Pour venir en aide aux émigrés italiens à l'étranger, Monseigneur Bonomelli, évêque de Crémone, avait créé en 1900 une œuvre à leur intention. En 1922 une « opera bonomelli » s'implante à Chambéry autour d'un prêtre et d'une communauté de religieuses. De forme associative, elle propose outre une assistance spirituelle, des services d'entraide et des loisirs sportifs pour la jeunesse. Dissoute en 1928 en raison des tensions qui s'étaient développées entre fascistes et antifascistes, l'œuvre Bonomelli laisse la place à la mission Schiaparelli animée par des missionnaires italiens qui s'installent dans l'hospice Saint-Benoît à proximité du faubourg Montmélian. La mission a été longtemps le principal organisateur de la vie communautaire italienne à Chambéry. Les fêtes religieuses aussi bien que profanes rassemblaient une bonne partie des immigrés italiens de la ville. Le pèlerinage marial à Myans fut organisé à partir de 1927 par la mission qui fournissait aussi des services comme l'aide administrative, l'aide à la recherche d'emploi, la garde d'enfants, le soutien scolaire. Elle a été longtemps pour les immigrés italiens un lieu de rencontre et d'échange solidaire permettant de cultiver le sentiment identitaire tout en acquérant les moyens de s'intégrer dans la société locale.

Dès l'entre-deux-guerres on observe en effet un certain nombre de signes qui révèlent une tendance forte à la recherche de l'intégration. Un des plus évidents est l'augmentation du nombre de naturalisés. Entre 1926 et 1939, près de 3 000 Italiens ont obtenu leur nationalisation dans les départements de Savoie. L'évolution de la loi en France a facilité ce mouvement. En 1927, la loi permet de demander la naturalisation au bout de trois ans de résidence seulement et dès l'âge de dix-huit ans. En 1939, on pouvait estimer qu'une famille italienne sur quatre s'était fait naturaliser[24]. Par ailleurs, on notait que les mariages mixtes étaient en augmentation. Malgré les efforts du régime fasciste pour inciter les émigrés italiens à conserver leur nationalité et à maintenir des liens étroits avec le pays et malgré les poussées xénophobes des années de crise, les Italiens des pays de Savoie entreprennent dès cette époque un cheminement vers l'intégration.

24 Forray F., Caprioglio A., Poët M., 2004, *op. cit.*, p. 40.

Des années de crise aux années de guerre

Le recensement de 1936 est le dernier réalisé avant la Seconde Guerre mondiale. Il a lieu dans un contexte de crise économique et d'explosion du chômage qui exacerbent les tensions et déclenchent dans l'opinion publique française une vague de xénophobie parmi les plus virulentes qu'ait connues le pays. Comment ce phénomène s'est-il manifesté dans ces pays de Savoie où l'immigration était proportionnellement très élevée à l'époque ?

La baisse du nombre d'étrangers dans les pays de Savoie est bien plus faible qu'au niveau national : – 3,42 % contre – 14,7 %. Parallèlement, le nombre des naturalisés a presque doublé par rapport à 1931. On peut en conclure que les effets de la crise ont eu peu d'incidences sur le nombre d'étrangers présents en Savoie et ont été plutôt une incitation à se protéger des risques d'une éventuelle expulsion par l'acquisition de la nationalité française. Les expulsions ont d'ailleurs été rares contrairement à ce qui s'est passé dans des départements miniers comme le Nord et le Pas de Calais, ou dans celui plus proche du Rhône.

La politique des quotas qui est mise en place pour protéger l'emploi des Français a peu influé sur l'emploi des étrangers, les secteurs où ils étaient les plus nombreux ont pu conserver des quotas d'embauche élevés et les employeurs ont souvent engagé plus d'étrangers qu'ils ne le pouvaient d'après la loi en recrutant même des clandestins afin de satisfaire des besoins en main-d'œuvre que les Français ne pouvaient ou ne voulaient combler.

L'industrie de transformation reste le principal employeur pour les hommes aussi bien que pour les femmes de toutes nationalités y compris les naturalisés. Chez ces derniers on observe toutefois une présence croissante dans l'agriculture, les transports et le commerce. Les femmes naturalisées en particulier sont nombreuses à travailler dans le commerce. La naturalisation traduit un désir d'ascension sociale qui oriente la recherche d'emploi vers des secteurs qui laissent une plus grande indépendance et par une volonté de sortie du monde ouvrier. Les activités indépendantes sont aussi un refuge pour échapper à la crise du salariat qui précarise l'emploi industriel à cette époque.

Les flux migratoires pendant cette période s'enrichissent de nombreux exilés politiques qui ne passent pas forcément par la demande d'asile, procédure peu connue et peu pratiquée alors. La proximité de l'Italie facilite la fuite des antifascistes qui peuvent trouver alors du travail en Savoie et s'installer avec leur famille, fréquentant un milieu communautaire italien peu influencé par le fascisme.

Ces réfugiés de fait ne sont que rarement des gens engagés dans un parti politique hostile au régime. La plupart du temps, ce sont des ouvriers qui refusent l'embrigadement que tente d'imposer le parti mussolinien à travers des institutions comme le *doppo lavoro*. Divers témoignages rassemblés dans l'ouvrage déjà cité *Le cœur à l'ouvrage* font référence à des hommes qui avaient un emploi souvent stable, et qui, pour avoir refusé l'embrigadement, se voient condamnés au chômage et n'ont plus d'autre issue que l'émigration de l'autre côté des Alpes pour nourrir leurs familles. La ville de Modane joue pendant ces années un rôle de ville refuge. La présence italienne y est importante et ancienne et la population française ne lui est

pas hostile. Pour les hommes d'arrivée récente, il est possible de trouver du travail grâce aux nombreux réseaux italiens qui se sont constitués et pour les familles, il existe une école italienne pour les enfants des fonctionnaires italiens qui s'y trouvent en poste et pour les enfants des Italiens à l'étranger, ce qui facilite l'adaptation. Mais ces antifascistes non encartés ne cherchent pas à faire de la politique. Ils se font les plus discrets possible et évitent de fréquenter les lieux où se retrouve la population italienne. Ce qui marque ces années, c'est avant tout la méfiance réciproque. En s'efforçant d'instrumentaliser les consulats et les associations italiennes à des fins de propagande, le régime fasciste pousse les ressortissants italiens à rester de plus en plus à l'écart de ces lieux. Certaines associations se dissolvent pour sortir des enjeux de pouvoir dont elles étaient devenues le principal champ d'affrontement. C'est le cas de l'œuvre Bonomelli qui disparaît en 1928. Les deux consulats d'Italie présents en Savoie, à Chambéry et à Modane ont du mal à continuer d'offrir des services administratifs aux ressortissants italiens quand le régime leur demande de vanter les mérites du Duce, de surveiller les antifascistes et de mettre en place une politique de rapatriement des immigrés. Cette dernière n'aura que très peu de résultats alors que les demandes de naturalisation exploseront à l'approche de la guerre.

La déclaration de guerre a été très mal vécue par la plupart des familles italiennes des pays de Savoie, y compris par celles qui avaient de la sympathie pour le régime mussolinien. Un entretien réalisé avec deux sœurs originaires de la vallée de Suse et venues habiter à Modane avec leurs parents en 1923 exprime très bien la souffrance ressentie par les membres de cette communauté à l'occasion de la déclaration de guerre :

« *L'Italie déclare la guerre à la France en 1940. Notre cœur est déchiré. Pour la première fois, je vois les larmes couler des yeux de mes parents. Nous avons honte de ne pouvoir rien faire ; honte en pensant que notre pays devenait l'ennemi de ce pays qui nous avait accueillis, ce pays qui nous avait ouvert ses bras et son cœur. La souffrance était surtout dans notre cœur car nous avions beaucoup d'amis et nous pouvons affirmer que jamais nous n'avons ressenti de la part de nos amis français le moindre reproche par rapport à cette situation douloureuse*[25] .»

Du fait de cette déclaration de guerre, un certain nombre de jeunes gens immigrés en Savoie se sont retrouvés incorporés dans les troupes italiennes et ont dû faire face à des troupes françaises où se trouvaient un certain nombre de leurs cousins naturalisés. Certains témoignages évoquent des scènes de fraternisation et un évitement des combats qui ont contribué à donner de la guerre sur la frontière franco-italienne une image quelque peu folklorique, forgeant au passage la légende d'une armée italienne peu encline à se battre. En fait, les liens tissés entre la France et l'Italie par plusieurs décennies d'immigration italienne dans les pays de Savoie, le nombre de mariages mixtes et de naturalisés français ne pouvaient manquer de faire apparaître cette guerre comme encore plus absurde que partout ailleurs. La faible motivation à se battre côté italien explique la modestie

25 Forray F., Caprioglio A., Poët M., 2004, *op. cit.*, p. 76.

de l'avancée des troupes du Duce, pourtant bien supérieures en nombre. Elles ne pourront occuper qu'un territoire réduit en Haute-Maurienne et Haute-Tarentaise tandis que la majorité du territoire savoyard relèvera de l'autorité de Vichy. Fin 1942 après le débarquement allié en Afrique du Nord, les troupes italiennes occupent toute la Savoie. Malgré la chasse menée contre les antifascistes locaux, elles ont plutôt laissé le souvenir d'une occupation acceptable, les officiers italiens refusant d'arrêter les Juifs et les communistes malgré la demande des autorités de Vichy. Après la capitulation italienne en septembre 1943, les Allemands reviennent en force et désarment leur ancien allié pour occuper à leur tour la province. Certains soldats italiens rejoignent alors la Résistance et combattent aux côtés de ceux qu'ils occupaient quelque temps plus tôt.

Pour la population immigrée d'origine italienne, la période de la guerre aura été l'occasion d'éprouver un attachement pour la France supérieur à celui qu'elle avait pour son pays d'origine. L'hostilité au fascisme a bien sûr été le mobile dominant de ce choix qui n'a jamais impliqué la négation de ses racines ni empêché de cultiver un lien privilégié avec la « petite patrie », tel village du Piémont ou du Val d'Aoste dont la famille était originaire. Malgré leur position plutôt neutre, sinon pro-française dans le conflit, les immigrés italiens ont subi pendant cette période un rejet plus marqué de la part de la population française avec même parfois des violences perpétrées contre eux à la fin de la guerre par des résistants de la vingt-cinquième heure.

La participation des immigrés à la Résistance est surtout connue à travers les travaux consacrés aux francs-tireurs partisans- main-d'œuvre immigrée (FTP MOI) émanation du parti communiste français (PCF) formés principalement de Juifs d'Europe centrale et constitués initialement en région parisienne[26]. Le bataillon Carmagnole fondé à Lyon en 1942 et le bataillon Liberté fondé à Grenoble en 1943 ont la même composition et sont venus depuis la région parisienne pour combattre dans les Alpes, en particulier dans l'Oisans et le Vercors[27].

On a peu d'informations sur la participation à la Résistance des immigrés installés en Savoie, dans la mesure où ils ont surtout combattu dans des maquis locaux et n'ont pas formé de groupes spécifiques. La bataille du plateau des Glières en Haute-Savoie a opposé en mars 1944 aux troupes de Vichy et à l'armée allemande un maquis de résistants composé principalement d'anciens du 27e bataillon de chasseurs alpins d'Annecy épaulés par deux groupes de FTP-MOI soit environ 80 hommes immigrés et 50 républicains espagnols réfugiés en France. 38 d'entre eux seront tués au combat et 82 seront fusillés ou déportés après avoir été faits prisonniers. On ne mentionne pas d'immigrés de la région parmi les victimes. Par contre le 5 juin 1944, l'armée allemande en se retirant massacre près d'Ugine une dizaine de bûcherons italiens, originaires pour la plupart de Bergame, qu'elle avait pris pour des terroristes parce qu'ils travaillaient dans les bois.

26 Laroche Gaston, *On les nommait des étrangers : les immigrés dans la Résistance*, Paris, Les éditeurs français réunis, 1965.

27 Collin Claude, *Carmagnole et Liberté. Les étrangers dans la Résistance en Rhône-Alpes*, Presses Universitaires de Grenoble (Résistances), 2000, 180 p.

L'histoire a retenu aussi les noms de Renato et Lauro Tassile, fils d'un antifasciste émigré à Annemasse, engagés dans la « Patrouille blanche » un maquis créé dans les environs de Scionzier dès l'instauration du régime de Vichy et renforcé par la suite par l'arrivée de nombreux réfractaires au service du travail obligatoire (STO). Renato sera tué aux Carroz d'Arraches en juin 1944 et Lauro sera arrêté puis torturé par la milice et fusillé à Sevrier quinze jours plus tard[28].

L'histoire des trois frères Nespolo, natifs d'Albertville et d'origine valdôtaine est révélatrice des différences de destins vécus par les enfants d'immigrés pendant la guerre. Tous trois ont été mobilisés dans les troupes françaises. L'aîné fut tué sur le front dès 1940, le second fait prisonnier passa toute la guerre en captivité. Le troisième après s'être évadé participa à la Résistance dans un maquis FTP à Epierre en Tarentaise. Il résume très bien les sentiments identitaires des enfants d'immigrés italiens élevés en Savoie qui ont vécu les années de guerre : « On se sent Savoyard d'abord puis Français avec quelques attaches italiennes[29].».

Qu'en a-t-il été des autres immigrés ? Les Russes ont vu dans l'attaque allemande contre l'URSS une occasion de mettre à bas le régime qui les avait chassés. En mars 1942, 70 Russes qui travaillaient à Ugine, soit le tiers des effectifs sont partis pour l'Allemagne afin de s'engager dans les supplétifs de la Wehrmacht qui combattaient sur le front soviétique. Il est probable que d'autres Russes de Savoie aient participé à la Résistance. On en compte quelques-uns parmi les quelque 62 Uginois tués ou déportés en Allemagne. Jusqu'à aujourd'hui des familles russes contactent les associations savoyardes pour essayer de retrouver la trace d'un ascendant qui a participé à la Résistance. Il s'agit de prisonniers soviétiques ramenés en France et internés dans des camps de travail. Une famille implantée dans l'Oural a transmis le témoignage d'un grand-père, Piotr Stankov, qui s'était enfui d'un camp de la région de Metz et qui, après être arrivé en 1944 en Haute-Savoie, a été mis en contact avec un maquis local par le biais d'une aristocrate russe blanche installée dans le Faucigny[30].

La proximité de la Suisse explique aussi l'importance du nombre de Juifs étrangers qui ont transité par les pays de Savoie. Certains ont été incorporés dans un groupe de travailleurs étrangers (GTE), dans le camp de Ruffieux en Chautagne. 1 698 israélites de ce camp ont été ensuite déportés[31].

Mais les Savoyards ont aussi contribué à sauver plusieurs familles juives. 109 habitants des départements ont reçu le titre de « Justes parmi les nations ». Dans l'ensemble, la période de la Seconde Guerre mondiale, dans les pays de Savoie, comme dans l'ensemble de la France a plutôt contribué à accélérer l'intégration des immigrés. Certains sont entrés en politique après avoir participé à la Résistance et ont pu obtenir des mandats électoraux. L'ensemble de la population immigrée ayant partagé les épreuves vécues par tout le pays s'est senti davantage partie prenante de la société d'accueil.

28 Site de l'association Mémoire locale et seconde guerre mondiale en Rhône-Alpes.

29 Forray F., Caprioglio A., Poët M., 2004, *op. cit.,* p. 169.

30 Novorossia vision .

31 Brunier Cédric, *Les Juifs en Savoie de 1940 à 1944*, Société savoisienne d'histoire et d'archéologie (SSHA) (Mémoires & documents de la Société savoisienne d'histoire et d'archéologie ; CV), 2002.

L'IMMIGRATION DES TRENTE GLORIEUSES

Dans les pays de Savoie, comme sur l'ensemble de la France, les années de croissance économique qui vont de la Libération au milieu des années 1970 sont caractérisées par une forte immigration de travailleurs dont l'éventail des origines va en s'élargissant. En toile de fond on constate une remontée sensible puis très forte de la démographie savoyarde, les deux départements retrouvant le niveau de population qu'ils avaient avant l'annexion et voyant ensuite le mouvement d'augmentation se poursuivre en raison de leur prospérité.

Du point de vue des nationalités présentes, les Italiens restent dominants dans les deux départements même si leur proportion est moins élevée qu'avant la guerre.
On note une augmentation sensible du nombre d'Espagnols qui constitue le deuxième groupe en Savoie et le troisième en Haute-Savoie. Les Suisses se maintiennent en Haute-Savoie et constituent encore près de 24 % de la population étrangère du département. Les Polonais et les Russes ont diminué considérablement par rapport aux recensements antérieurs. Certains sont repartis dans leur pays suivant en cela les appels de leurs gouvernements d'origine qui par ailleurs ont fermé les frontières et contrarié considérablement de nouveaux départs vers l'Europe occidentale. Les étrangers représentent une part nettement moindre de la population qu'avant la guerre mais les naturalisés constituent tout de même près de 3 % de la population totale des deux départements. Celle-ci dépasse à nouveau les 500 000 personnes et a connu une croissance de 12 % par rapport à l'avant-guerre. Cette croissance ne peut s'expliquer que par un solde migratoire très positif qui témoigne de l'attractivité d'une région qui voit son dynamisme industriel se renforcer par la croissance du tourisme hivernal et du secteur des services qui lui sont liés.
Les immigrés participent faiblement à cette diversification des activités. Les hommes actifs sont encore très majoritairement employés dans les industries de transformation. En Savoie, 62 % des actifs masculins travaillent dans ce secteur contre 14 % dans l'agriculture et le forestage, 8,1 % dans le commerce et 4,6 % dans les services privés ou publics.

En Haute-Savoie, la répartition est moins déséquilibrée. On compte 50 % d'actifs masculins dans les industries de transformation, 23,6 % dans l'agriculture et le forestage, 14,4 % dans le commerce et 7,1 % dans les services. Ces différences entre les deux départements s'expliquent moins par le poids des différentes activités dans l'économie globale de l'époque mais par la présence en Haute-Savoie d'une forte population suisse qui est plus présente que les autres nationalités dans l'agriculture, le commerce et les services.
La main-d'œuvre étrangère reste donc majoritairement orientée vers des secteurs qui souffrent d'une image peu attractive, ce qui laisse à la main-d'œuvre nationale le choix de secteurs plus valorisants et exigeant plus de qualifications. Le système des avantages offerts par une immigration de travail à l'ensemble de la population du pays d'accueil se vérifie dans les pays de Savoie comme au niveau de la plupart des pays européens pendant cette période faste dite des Trente Glorieuses.

Des changements invisibles

Les statistiques des divers recensements laissent dans l'ombre un certain nombre de populations ou ne font pas apparaître les changements de régions d'origine qui caractérisent telle ou telle migration. C'est le cas des Italiens. Jusqu'à la Première Guerre mondiale ils provenaient essentiellement du nord de la péninsule : Piémont, Vénétie, Lombardie, Val d'Aoste… Dans l'entre-deux-guerres, les zones de provenance tendent à se diversifier avec une part plus élevée de gens du sud et de l'est : Frioul, Vénétie. Après la Seconde Guerre mondiale les derniers flux importants d'Italiens viennent du sud : Sicile, Calabre, Campanie, Sardaigne.

Les recrutements ne se font plus désormais par des organisations d'obédience patronale mais par le biais de l'office national d'Immigration (O.N.I.), établissement public créé en 1945 et qui a le monopole de l'introduction des immigrés.

La procédure est assez lourde mais offre une certaine sécurité aux candidats à l'immigration. Des antennes de l'O.N.I. sont ouvertes dans quelques grandes villes italiennes : Rome, Milan, Turin, Naples… Les candidats à l'immigration doivent s'y rendre pour subir un contrôle d'identité et une visite médicale. On leur remet un billet à destination de la gare internationale de Modane. À proximité de celle-ci se trouve un centre de recrutement de l'O.N.I. Les migrants qui viennent de débarquer y accomplissent diverses formalités administratives avant d'être orientés vers la ville où se trouve l'employeur avec qui ils ont signé un contrat de travail. Ceux qui n'ont pas de contrat sont dirigés vers le centre de recrutement de Montmélian pour y attendre une éventuelle embauche d'un employeur français. Un témoignage recueilli par Philippe Hanus auprès d'un étudiant qui avait travaillé au début des années 1960 pour l'O.N.I. à Modane accrédite l'idée d'une immigration majoritairement en provenance du sud :

« Des convois de 400 à 500 personnes en partance pour les champs de betteraves du Nord ou pour les vendanges dans le Midi arrivaient plusieurs fois par jour. La plupart étaient des Calabrais et Siciliens, originaires des mêmes villages, rassemblés sous la responsabilité d'un convoyeur de la même région… Lorsqu'ils arrivaient on entendait toutes sortes de sonorités et de dialectes. Ce n'était pas notre italien scolaire qui pouvait nous dépanner[32]. »

Ces arrivées régulières par la voie ferrée n'empêchaient pas la poursuite d'arrivées clandestines ; Certains sautent sur les trains de marchandises ou traversent à pied les 12 km du tunnel du Fréjus. D'autres viennent à pied par les montagnes, franchissant les cols sous la conduite de passeurs. En ces temps de forte activité économique générant d'urgents besoins en main-d'œuvre, on ne cherche pas vraiment à les dissuader de venir travailler même clandestinement et peu sont refoulés.

Les études récentes confirment l'importance prise par les migrants du sud au sein de l'immigration italienne en France. Selon le rapport publié en 2013 par l'Anagrafe degli Italiani Residenti all'Estero (A.I.R.E.), Sicile, Calabre et Pouilles étaient les provinces les plus représentées en France et sur environ 20 000 citoyens italiens vivant dans les deux départements savoyards, il y aurait 17 %

32 Hanus P., « À la découverte d'un patrimoine des migrations italiennes à travers les Alpes » *in Ecarts d'identité*, n° 115, 2009, p. 93.

de Siciliens, 15 % de Calabrais, 14 % de Vénètes, 7 % de Campaniens, 7 % de Piémontais. Les différences d'origine régionale n'apparaissent pas dans les statistiques des recensements mais elles ont joué un rôle important dans la vie sociale des immigrés. L'opposition nord/sud, interne à la vie politique italienne et qui nourrissait à l'époque les préjugés négatifs des uns envers les autres s'est transplantée en France avec l'arrivée des migrants du sud. Cela se traduit par des stratégies d'implantation différentes. Le phénomène est facilité par l'organisation en réseaux villageois. Quand une personne a pu trouver un emploi dans telle ou telle ville elle en informe sa parentèle et les postes offerts sont majoritairement pourvus par celle-ci. Les employeurs encouragent cette tactique qui leur permet d'avoir des groupes cohérents parmi lesquels il est facile d'identifier des leaders qui seront ensuite des intermédiaires entre le patron et les ouvriers. Cela facilite le travail d'interprétariat et assure une certaine autodiscipline, les premiers embauchés tenant à se porter garants des qualités professionnelles de ceux qu'ils ont recommandés.

Pour toutes ces raisons, on constate des implantations de gens de même origine dans les mêmes villes, travaillant souvent chez le même employeur. Quelquefois, cela produit des relations de concurrence entre groupes régionaux. À Scionzier, l'industrie du décolletage déjà ancienne emploie de nombreux Piémontais dont certains de première, deuxième ou troisième génération sont devenus entrepreneurs.

À Cluses où le décolletage se développe un peu plus tard, on constate une implantation majoritaire de Calabrais. Ils viennent des villages de San Corenzo, Mélito di Porto Salvo, Montebello, Ionico, Bagaladi[33]. Par la suite, les entreprises créées par les Calabrais deviendront les principales rivales de celles des Biellais qui avaient quelques décennies d'avance dans ce secteur. Le fonctionnement de cette activité permettait en particulier à des ouvriers compétents de se mettre à leur compte au bout de quelques années de travail salarié. Pour lancer une nouvelle entreprise, rien n'était plus efficace que de travailler en famille et les premiers ouvriers embauchés étaient souvent originaires du même village que le patron.

Les comportements les plus communautaires ne sont pas forcément associés aux gens du sud. Si ces derniers deviennent nettement majoritaires à partie des années 1950, il y a encore des arrivées depuis les provinces du nord, en particulier depuis la Vénétie. Un entrepreneur installé à Chedde originaire de Sernalia della Bataglia au nord de Trévise recrutait ses ouvriers en Vénétie et allait jusqu'à intervenir dans leur vie privée, les incitant à épouser des femmes de chez eux.

Un groupe familial important originaire de San Nazario, installé à Annecy parvint à développer une importante activité dans le secteur du tourisme, embauchant frères et cousins plus ou moins éloignés venus du pays[34].

33 Faidutti-Rudolph Anne-Marie, *L'immigration italienne dans le sud de la France*, thèse de doctorat.

34 Pelletier Anne, *L'immigration en Haute-Savoie et l'action de l'ALAP*, mémoire de maîtrise, institut de géographie alpine, Grenoble, 1993.

Ces liens familiaux ou régionaux entre patrons et salariés n'ont pas empêché les conflits dans les entreprises mais ils ont abouti à des implantations dominantes des divers groupes régionaux dans les mêmes localités savoyardes, ce qui a contribué à l'entretien de la mémoire des origines et à la création de liens entre la ville française de résidence et la ville ou le village d'origine. S'il y a une identité franco-italienne chez les Savoyards d'origine transalpine, elle s'appuie sur des références très concrètes à des « petites patries ».

Une autre population déjà importante dans les années 1950 n'apparaît pas dans les recensements. Il s'agit des musulmans originaires d'Algérie qui ont depuis 1947 la citoyenneté française. Néanmoins et malgré une politique qui s'efforce de les assimiler ils font l'objet d'un comptage à part sous le nom de Français musulmans d'Algérie (FMA). À partir du déclenchement des hostilités en 1954, ils sont sous la surveillance attentive des Renseignements généraux (RG) qui ont adressé aux préfets des départements plusieurs notes, aujourd'hui versées aux archives départementales, qui nous informent sur leur nombre, leur provenance et leurs relations avec la population française, sans oublier bien sûr leurs orientations politiques.
Ainsi, grâce à une enquête menée en 1959 sur la Savoie on apprend que 85 % des Algériens présents dans le département sont originaires du Constantinois contre 10 % qui viennent de l'Algérois et 5 % de l'Oranais. Les principales localités d'origine sont : El Millia, Colo, Djidjelli, Zemala, Maadid, Taglait, Ouled Aouat, Sétif, Batna, Saint-Arnaud, Colbert, La Soumam, Bou Arreridj. Il faut noter que plusieurs de ces localités sont à l'époque les lieux de résidence de plusieurs familles « pieds-noires » originaires de Savoie. Comme chez les Italiens, le lien communautaire aboutit à des représentations plus pu moins forte de telle ou telle région d'origine chez tel ou tel employeur. 40 % des Algériens travaillent en Tarentaise. Il s'agit de gens originaires de Colo et d'El Milia. 20 % travaillent en Maurienne. Il s'agit surtout de migrants originaires de Sétif, Saint-Arnaud et Colbert. À Ugine travaillent surtout des Kabyles originaires de Sidi Aïche et Djidjelli. À Chambéry, dominent ceux qui sont originaires de Bou Arreridj. C'est dans cette ville que les Algériens sont les plus nombreux : 400 environ devant Ugine où ils sont 220 et Moutiers où ils sont 280. Le secteur qui les emploie le plus est le BTP devant les chantiers hydroélectriques et les industries chimiques. Au total, ils sont 1 380 dans le département de Savoie. Il s'agit d'une population très peu qualifiée : 80 % sont manœuvres.

Pendant la guerre d'Algérie, les notes des RG se suivent à un rythme accéléré. Elles font dans l'ensemble le constat que la population musulmane est plutôt calme. Elles l'expliquent par la faiblesse du chômage. Une note constate une amélioration de l'image de cette main-d'œuvre auprès des employeurs qui sont moins réticents à l'embaucher. Cette population est peu politisée. En 1949, une section du Mouvement pour le triomphe des libertés démocratiques (MTLD) parti nationaliste fondé par Messali Hadj est créée à Notre-Dame-de-Briançon. Elle y écoule une cinquantaine de journaux *Algérie Libre*, ce qui est peu par rapport à la population algérienne présente dans le département.
Pendant toute la durée de la guerre les notes consultées insistent plutôt sur le calme de la population musulmane qui a peu de contacts avec les Français du fait de son isolement dans certains quartiers anciens dégradés. Ce sera le principal problème pour la population immigrée maghrébine pendant longtemps. En 1955, un premier centre d'accueil nord-africain ouvre ses portes,

faubourg Maché et loge 120 personnes. Les efforts pour améliorer les conditions d'habitat de ces immigrés vivant en célibataires ne porteront leurs fruits que plusieurs années après. Les raisons de la surreprésentation de cette population dans l'habitat insalubre sont diverses : pénurie de logements neufs, existence d'un parc ancien dégradé dans les centres des grandes villes qui sera très vite utilisé par des marchands de sommeil, pour certains originaires d'Algérie et qui verront là une occasion d'exploiter leurs compatriotes.

Par ailleurs la violence du conflit en Algérie provoque des arrivées imprévues de gens qui se trouvent pris entre les maquis du Front de libération nationale (FLN) et l'armée française et se réfugient en métropole là où ils espèrent trouver quelque aide. C'est ainsi qu'en février 1956 arrivent à Thonon-les-Bains plusieurs hommes qui ont fui la région de Colo où des violences se sont produites entre Européens et musulmans mais aussi entre tribus pro FLN et tribus pro françaises. Sans emplois et mal vêtus, ils se retrouvent à dormir dans des hangars ou dans les dépendances de la cure. La mairie réquisitionnera une usine désaffectée pour les loger provisoirement. Ils seront à l'origine de la majorité de l'immigration algérienne en Haute-Savoie.

Le Constantinois a fourni la grande majorité des flux migratoires vers les pays de Savoie. L'enchaînement des violences à la suite de massacres de populations européennes commis le 20 août 1955 dans la région de Philippeville (aujourd'hui Skikda) explique sans doute ces flux d'arrivées importantes qui aboutissent à des concentrations dans des zones d'habitat dégradé voire dans la rue. Ces violences sont suivies d'une répression qui fera entre mille et trois mille morts dans toutes les localités de la région[35]. Certaines ont été le fait de l'armée mais d'autres sont dues à l'action de milices civiles incitées à se venger par certains responsables politiques, en particulier par le maire de Philippeville, Paul Banquet-Crevaux qui s'installera à Chambéry après l'indépendance de l'Algérie[36].

À la suite de ces massacres, la région perd près de 10% de sa population européenne qui se réfugie en métropole. On peut penser qu'un certain nombre de musulmans, inquiets eux aussi des retombées des violences, a suivi le mouvement. La politique menée ensuite consiste à regrouper les villageois dans des camps disséminés dans toute la région pour les contrôler et leur éviter de subir l'influence du FLN. Le village de Tamalous dont sont originaires les premiers Algériens recensés à Thonon-les-Bains abritait un regroupement de près de 12 000 personnes. Le journaliste Pierre Macaigne qui avait visité les divers camps de regroupement décrit une situation précaire qui poussait les hommes à émigrer dans l'espoir d'améliorer le sort de leurs familles[37]. Bénéficiaires dans les villages de regroupement d'une aide distribuée par les réseaux d'action catholique, c'est tout naturellement qu'ils vont demander un hébergement à la cure de Thonon-les-Bains qui sera vite dépassée. C'est cette migration née de la guerre d'Algérie, surtout orientée vers la Haute-Savoie, qui subira les conditions d'habitat les plus négatives alors que le logement des flux antérieurs de Français musulmans d'Algérie, travaillant pour la plupart dans de grandes entreprises, était pris en charge.

35 Vétillard Roger, *20 août 1955 dans le nord-constantinois, un tournant dans la guerre d'Algérie ?* Riveneuve, 2012.
36 Voir à ce sujet Courrières Yves, *Les fils de la Toussaint,* Fayard, 1968.
37 *Le Figaro,* 30 avril 1959.

Vie et travail des immigrés dans les années 1960

Le recensement de 1962, année de l'indépendance algérienne, permet de connaître le nombre précis de ressortissants algériens présents dans les deux départements savoyards et les principaux secteurs dans lesquels ils sont employés. Alors que l'immigration de voisinage, italienne et suisse, commence à ralentir et que les migrations espagnoles et portugaises n'ont pas encore pris le relais, la population algérienne devient la deuxième en importance dans les deux départements et représente 12,6 % de la population étrangère. Il s'agit d'une population à nette dominante masculine. Cela va induire une politique du logement qui privilégiera les foyers pour travailleurs vivant en célibataires. Dans l'ensemble la population immigrée composée des étrangers plus les naturalisés a progressé plus fortement que la population totale des deux départements qui est elle-même en croissance relativement forte : + 24 % contre + 9,1 %. Cette croissance rapide du nombre d'immigrés s'explique pour l'essentiel par l'essor d'activités dans lesquelles ils sont habituellement très représentés.

Le BTP est le plus gros employeur d'hommes étrangers : 7 836 actifs masculins travaillent dans ce secteur sur les deux départements. Vient ensuite le secteur des industries de transformation avec 6 819 actifs. Le commerce suit assez loin derrière avec 1 145 actifs. L'agriculture et le travail en forêt sont de moins en moins concernés avec 1 003 actifs contre 1 875 avant la guerre.
Du côté des femmes on observe une prééminence du secteur des industries de transformation avec 1 251 actives devant le secteur des soins qui regroupe 1 003 actives. Le commerce occupe encore 392 actives alors que l'agriculture n'en emploie plus que 134. Cette répartition sectorielle des immigrés reflète les mutations qui s'opèrent dans l'économie savoyarde au cours des années 1960 avec une forte activité du bâtiment et des travaux publics impulsée par les besoins en logements, en équipements et en infrastructures.

Le recensement de 1968 montre une forte augmentation du nombre d'Espagnols : 9 012 ressortissants dont 7 176 en Haute-Savoie, ce qui en fait la seconde nationalité en importance derrière les Italiens. La part des femmes y est de 46,4 %.
Des nationalités jusque-là peu représentées connaissent une augmentation sensible. C'est le cas des Portugais qui sont 2 536 sur les deux départements (1 660 en Haute-Savoie). Les femmes représentent 31,4 % de cette population. L'immigration portugaise s'est faite en bonne partie clandestinement et par le biais de réseaux d'interconnaissance qui ont contribué à la mise en place d'une solidarité spontanée entre les gens. D'autres nationalités apparaissent : Yougoslaves, Marocains, Tunisiens.

Le particularisme savoyard en matière d'immigration qui était fondé sur la dominante très marquée des Italiens et Suisses se maintient donc mais s'atténue fortement au cours des années 1960.

1975 : un moment charnière

Ce dynamisme de l'immigration de travail élargie à des pays de provenance de plus en plus variés se poursuit jusqu'au milieu des années 1970. Le recensement de 1975 reflète encore une immigration essentiellement économique en forte augmentation, surtout en Haute-Savoie. Les pays

de Savoie ne sont plus depuis longtemps une terre ingrate que l'on fuit mais une zone d'activités variées qui a besoin de main-d'œuvre et la trouve parmi les migrants.
Au cours de ces dernières années de forte prospérité où les frontières étaient encore largement ouvertes à l'immigration, les deux départements savoyards connaissent une forte augmentation de leur population étrangère. La différence entre les deux départements s'affirme. La Haute-Savoie, à l'économie plus dynamique et plus industrialisée a un taux de population étrangère de plus de 10%, nettement plus que la France dans son ensemble à l'époque (7,4%). L'éventail des nationalités représentées est plus large qu'en Savoie.

D'où viennent les nouveaux migrants ? La population portugaise qui dépasse les 10 000 ressortissants dans les deux départements a augmenté de 308% par rapport à 1968, suivant en cela le mouvement de croissance de cette immigration qu'on observe dans toute la France. Les Turcs, pratiquement absents en 1968, sont au nombre de 310 en Savoie et de 1 125 en Haute-Savoie. Les Yougoslaves sont 1 465 sur les deux départements et les Marocains connaissent une croissance spectaculaire avec 1 035 ressortissants en Savoie et 1 535 en Haute-Savoie. Les Tunisiens sont 1 685 en Haute-Savoie et 560 en Savoie. Ces augmentations rapides de populations jusque-là peu présentes sont dues à des recrutements opérés par les entreprises via l'ONI qui, à l'époque, dispose d'antennes dans plusieurs capitales et grandes villes des pays fournisseurs.

En Haute-Savoie, les entreprises de décolletage ont dû s'appuyer sur une main-d'œuvre peu qualifiée et peu exigeante pour s'adapter aux transformations de la demande. Elles ont trouvé chez les nouveaux migrants originaires du Portugal, de Yougoslavie, d'Afrique du Nord et de Turquie une main-d'œuvre correspondant à leurs attentes. Des industries anciennes et peu attractives en termes de salaires et de conditions de travail ont également puisé dans ce gisement. À Rumilly, les tanneries B.C.S. ne trouvant plus sur place la main-d'œuvre ayant les capacités requises ont fait venir de Turquie plusieurs ouvriers qui avaient travaillé dans ce secteur. La plupart d'entre eux sont venus de la province d'Isparta, sur les hauts plateaux de la chaîne du Taurus.

En 1975, les groupes de migrants d'arrivée récente sont plus ou moins à dominante masculine. Alors que les migrants européens comptent une part importante de femmes (45% chez les Yougoslaves et 44% chez les Portugais), les Marocains comptent seulement 24% de femmes, les Turcs 22% et les Tunisiens 18%. La part des femmes au sein des différentes communautés immigrées est donc moins liée à l'ancienneté de l'immigration qu'à sa zone de provenance. Les Algériens qui ont commencé à migrer dans les pays de Savoie dès les années 1950 ne comptent que 26% de femmes en 1975.
Le potentiel des regroupements familiaux est donc considérable à cette époque. Il va pouvoir se développer pour des raisons administratives. La suspension de l'immigration de travail décrétée en 1974 par le gouvernement Chirac entraîne une libéralisation de l'immigration familiale. Cela se traduit au niveau des chiffres de l'ONI de Haute-Savoie qui enregistre encore 60 entrées de travailleurs en 1973 puis 51 entrées de familles l'année suivante[38].

38 Pelletier A., 1993.

Globalement 60 % des étrangers sont manœuvres ou ouvriers spécialisés et 26 % sont contremaîtres ou ouvriers qualifiés mais ces taux varient beaucoup en fonction des nationalités. De manière générale les migrations récentes sont plus employées dans le secteur du BTP que dans celui des industries. Les nationalités d'Afrique du Nord et les Turcs sont presque absents du secteur des services. Cela s'explique par la quasi-inexistence de femmes actives au sein de ces populations.

Ces différences de répartition sectorielle et de qualifications entre la main-d'œuvre européenne et la main-d'œuvre maghrébine et turque ne sont que faiblement corrélées à l'ancienneté de présence. Un groupe implanté dans les deux départements de relativement longue date comme les Algériens est caractérisé par un faible niveau de présence dans les catégories qualifiées. Alors que des groupes d'arrivée plus récente comme les Portugais et les Yougoslaves sont plus représentés dans ces catégories. Quelles que soient les explications de telles différences, elles n'en dessinent pas moins une démarcation au sein de la population immigrée qui est perçue dès l'époque par un certain nombre de personnalités. Ainsi Monsieur Luis S. alors président de la communauté catholique espagnole de Thonon-les-Bains distinguait avec humour une catégorie d'immigrés « première classe » à laquelle appartenait sa propre communauté et les autres communautés d'origine européenne et d'autre part les autres populations plus nettement marquées par leur condition d'étrangers qui se situaient au bas de l'échelle sociale[39]. C'est cette partie-là de la population immigrée qui va faire pendant plusieurs années l'objet d'une politique visant à améliorer sa situation.

Propos cités dans Pelletier A., 1993, p. 45

Problèmes sociaux et initiatives solidaires

On ne peut pas faire l'histoire de l'immigration sans y inclure les initiatives des acteurs concernés de près par cette question : fonctionnaires, élus, employeurs, militants associatifs etc.
Ces acteurs sont amenés à intervenir sur le plan de l'habitat, de la formation, de l'accès aux droits ou de la scolarisation face à des situations sociales critiques caractérisant certaines populations immigrées.

Les situations les plus emblématiques des difficultés sociales au début des années 1970 concernent surtout le logement. Les Algériens sont particulièrement touchés par ce problème dès les premières années de leur présence dans les deux départements. Population masculine en majorité, faiblement qualifiée, elle se retrouve souvent dans des immeubles insalubres qui n'ont pas de fonction d'habitation à l'origine. Pour les hommes, la situation de célibataires de fait ne leur permet pas d'accéder au logement HLM et leur faible pouvoir d'achat, amputé des transferts qu'ils font vers leur pays, ne leur permet pas de se loger dans de l'habitat privé décent. L'histoire de leur présence en Savoie est jalonnée de faits divers soulignant la précarité de leurs conditions de vie.

La Société nationale pour le logement des travailleurs algériens (SONACOTRAL), devenue Société nationale pour le logement des travailleurs (SONACOTRA), puis aujourd'hui Adoma, est sollicitée pour construire des foyers. Le premier d'entre eux est construit à Seynod en 1956. Le projet suscite des protestations de la part des riverains qui retardent son ouverture. À Chambéry, un autre établissement est ouvert un peu

plus tard dans la ZAC des Landiers. À Cluses et à Scionzier, les municipalités s'opposent à l'ouverture de tels établissements. L'offre reste donc insuffisante par rapport aux besoins. Par ailleurs le confort des établissements ouverts reste précaire et les résidents ne s'y plaisent guère. À Thonon, le foyer est en fait un dortoir installé dans une usine désaffectée. Il offre un alignement de 66 lits séparés par des distances de 40 cm et une seule cuisine-salle-à-manger qui ne peut contenir que 20 places. Les établissements SONACOTRA offrent des chambres individuelles mais les résidents doivent accepter un règlement intérieur qui rappelle la caserne. L'électricité est coupée à partir de 22 heures et il n'est pas possible de recevoir des amis après cette heure. C'est toutefois dans les centres anciens des villes que les situations d'insalubrité sont les plus nombreuses avec des hôtels meublés tenus par marchands de sommeil algériens qui exploitent sans vergogne leurs compatriotes. Ces situations dureront jusqu'à la fin des années 1970. À Chambéry, une enquête diligentée par la municipalité en 1978 recense une trentaine d'hôtels garnis insalubres occupés par des hommes algériens vivant en célibataires. La plupart étaient situés derrière la caserne Curial. L'un de ces hôtels situé rue Juiverie hébergeait 45 personnes sur un espace très réduit et sommairement aménagé.

Quelques personnalités savoyardes qui sont indignées par ces situations d'insalubrité décident de passer à l'action en créant des associations à vocation humanitaire et militante qui ont surtout pour objectif de dénoncer les cas les plus scandaleux sans se risquer dans la production de logements décents pour cette population. En Savoie, se crée en 1970 le Comité de soutien aux travailleurs immigrés (CSTI) à l'initiative d'un syndicaliste CFDT et d'un ingénieur EDF qui avaient été choqués par les conditions de vie de la main-d'œuvre immigrée sur les chantiers des barrages alpins. Cette organisation qui s'est dissoute en 1998 a mené essentiellement des actions de soutien aux immigrés en dénonçant au besoin certains employeurs indélicats ainsi que des marchands de sommeil. Les archives du CSTI aujourd'hui déposées aux archives départementales de Savoie rendent compte des diverses actions menées et nous éclairent sur les conditions de vie des populations immigrées.

Une de ses principales actions a été d'obliger une entreprise de bûcheronnage sous-traitante de l'office national des Forêts (ONF) à loger sa main-d'œuvre dans des conditions acceptables. Une autre action fut de convaincre le maire de Chambéry nouvellement élu en 1977 de résorber une cité construite à Cognin par la municipalité précédente. Il n'existe pas de photos de cette cité dont le souvenir est assez flou. Elle avait été construite avec les matériaux provisoires utilisés à l'époque pour l'édification des cités de transit. Son emplacement tout près de la rivière facilitait la propagation de l'humidité dans les logements. Les choses ne sont pas non plus très claires en ce qui concerne son occupation. Il semble qu'elle ait été construite en 1962 pour accueillir des familles d'anciens harkis rapatriées après l'indépendance de l'Algérie. Au fil du temps, des familles immigrées d'autre provenance s'y étaient installées. Après plus de quinze ans de fonctionnement elle était devenue insalubre. Les enfants qui y vivaient devaient faire trois kilomètres le long de la route nationale pour aller à l'école dans le quartier du Biollay. C'est là que fut édifiée une cité HLM où se réalisèrent les relogements des familles de Cognin. Assez vite l'action du CSTI s'étendit à la défense des droits des immigrés en ouvrant une permanence juridique avec l'appui d'organisations humanitaires plus spécialisées comme la

Cimade et le GISTI[40]. L'association se tourna aussi vers les familles en organisant des projections de films à leur intention et en proposant du suivi scolaire. Elle rencontra parfois des difficultés liées à la complexité des relations au sein de certains groupes d'immigrés. La création d'un centre culturel destiné à la population turque de Chambéry révéla surtout les tensions internes existant parmi les usagers et le centre périclita au bout de quelques années. Au-delà de ces actions, le CSTI diffusait surtout sa vision des droits de l'Homme par le biais de certains organes de presse locale comme *La vie nouvelle*. Cette politisation l'amena à entrer en conflit avec la préfecture qui, consciente de l'utilité d'un organisme prenant en compte les besoins de la population immigrée, favorisa en 1982 la création d'une association à vocation plus technique l'Association départementale de développement et de coordination auprès des étrangers de la Savoie (ADDCAES) qui jusqu'à aujourd'hui mène diverses missions dans le domaine de l'interprétariat, de l'accompagnement vers l'emploi, de la formation… Le CSTI, constatant qu'il avait joué son rôle auprès de l'administration qui prenait désormais en compte les besoins de la population immigrée décida de se dissoudre quelques années plus tard.

En Haute-Savoie, où la population immigrée était nettement plus importante et où les rapports avec la population locale étaient assez tendus, on observe à l'époque une évolution semblable avec au départ une implication de plusieurs associations appartenant à la même mouvance « chrétienne sociale » qui, après avoir sensibilisé l'opinion et les acteurs politiques et administratifs aux besoins des immigrés, laissent la place à un organisme plus professionnel l'Association logement accueil et promotion des travailleurs et familles en Haute-Savoie (ALAP).

Là aussi, le problème principal est celui de l'habitat insalubre. En 1972, les associations regroupées dans un « groupement pour la résorption de l'habitat insalubre et le relogement des mal-logés » entreprennent une enquête sur une centaine de logements situés à Cluses, Annecy, Annemasse et d'autres villes du département. Il en résulte que 80 logements sont dangereusement humides, 92 n'ont pas de toilettes et 85 n'ont pas l'eau courante. De telles situations entraînent parfois de graves accidents. En 1970, à Scionzier 4 personnes sont mortes asphyxiées dans une chambre sans aération. À Annecy, la même année, un enfant est mort de froid.

Les conclusions de cette enquête sont diffusées dans un tract intitulé : « Des bêtes ou des hommes ». *Le Dauphiné libéré* reprend ce titre dans un article du 7 décembre 1972. Après avoir rappelé les lois récemment votées qui permettent de lutter efficacement contre l'habitat insalubre, l'article passe en revue les situations critiques qui concernent essentiellement les travailleurs immigrés originaires d'Afrique du Nord. C'est dans la vallée de l'Arve que les situations sont les plus problématiques. À Scionzier où les immigrés représentent 42 % de la population locale, on identifie 223 personnes logées dans des conditions particulièrement insalubres. À Cluses, un foyer en construction offrira 207 places, ce qui paraît insuffisant par rapport aux besoins. La SONACOTRA sollicitée par les autorités préfectorales a entrepris de construire plusieurs

40 Groupe d'information et de soutien aux immigrés, association nationale fondée à Paris en 1972 par des juristes et des travailleurs sociaux.

foyers dans l'agglomération d'Annecy et à Annemasse qui offriront au total près de 1 200 lits. Le problème est plus difficile à résoudre en dehors des villes et particulièrement sur les chantiers où la population est mouvante. Il faut des enquêtes de la direction du Travail et de l'Emploi avec procès-verbaux pour que les employeurs fassent un effort pour améliorer les logements offerts. Quant aux familles qui commencent à venir en nombre, elles n'ont à l'époque que très peu de chances d'obtenir un logement en HLM, même quand en cas de vacance. Les bailleurs sociaux les regardent avec méfiance et craignent les réactions de rejet de leurs locataires européens. En 1978, un père de famille tunisien attaque en justice l'office public départemental d'habitat à loyer modéré de Haute-Savoie qui lui a refusé un logement sans autre raison que son origine. Le fait que les bailleurs sociaux se soient fixé des pourcentages de familles immigrées à ne pas dépasser ne facilitera bien sûr guère l'accès aux HLM de ceux-ci pendant longtemps et l'habitat privé bas de gamme, souvent insalubre, restera leur principale possibilité de logement jusqu'aux années 1990 où ils commenceront à représenter une proportion significative des locataires de l'habitat social, mais avec de fortes concentrations dans les mêmes quartiers.

Afin d'avoir un opérateur local susceptible de répondre à la diversité des besoins de ces populations qui semblent avoir des difficultés à accéder aux divers services de droit commun, plusieurs représentants des diverses administrations concernées par le problème, ainsi que des responsables syndicaux, des militants associatifs, des élus locaux et des employeurs se réunissent le 6 juin 1973 pour créer une structure susceptible d'apporter des réponses aux besoins des immigrés. Sous l'impulsion du directeur de la direction départementale des Affaires sanitaires et sociales (DDASS) de Haute-Savoie est créée l'ALAP, association mixte s'insérant dans un processus de relations entre pouvoirs publics et personnes privées. L'organisme se voit attribuer deux missions d'intérêt général : logement et action sociale en direction des immigrés et des gens du voyage d'une part et d'autre part, gestion du réseau d'accueil qui vient d'être créé au niveau national. Cette mission consistera à accueillir les immigrés d'arrivée récente, les orienter, les appuyer dans leurs démarches administratives pour les aider à accéder au droit commun. En 1974, l'ALAP embauche son premier salarié. En 1978, elle en compte déjà 35[41]. Quarante ans plus tard, le 16 décembre 2013, Le tribunal de grande instance d'Annecy prononçait la liquidation judiciaire de l'association qui était en cessation de paiements depuis plus d'un an. La baisse de la fréquentation des résidences, leur entretien insuffisant et les réductions des financements institutionnels sont à l'origine de cette disparition. Les besoins en logement ont évolué considérablement en quelques décennies. Les travailleurs vivant en célibataires qui étaient très nombreux au début des années 1970 et pour lesquels avaient été construits les foyers de travailleurs étrangers ont vu leur nombre se réduire considérablement. Les organismes gestionnaires ont dû s'adapter à de nouveaux besoins pour accueillir des femmes seules, des familles, des demandeurs d'asile. Ceux qui n'ont pas pu accomplir cette adaptation étaient inévitablement appelés à disparaître.

41 Pelletier A., 1993.

LA FIN DU XX^{e} SIÈCLE : REGROUPEMENTS FAMILIAUX ET DEMANDEURS D'ASILE

Ce regard sur les années 1970 révèle la fragilité de la politique mise en place. Elle a été pensée pour une population appelée à changer dans les années suivantes. Beaucoup d'hommes seuls ont fait venir leurs familles et de nouveaux besoins en logements, travail social et éducation sont apparus. Le chômage a commencé à toucher les immigrés dans des proportions importantes, réduisant leur pouvoir d'achat et partant leurs possibilités de participation à la vie sociale locale.

Au cours des années 1980 et 1990, les flux migratoires changent de composition. Au niveau national, la part des personnes venant pour des raisons de travail qui était jusque-là prépondérante descend à moins de 10 % tandis que les entrées de familles dépassent les 50 % et que celles des demandeurs d'asile atteignent les 30 %. Les deux départements savoyards n'échappent pas à cette évolution. En 1982 elle commence déjà à être perceptible, tandis que les nouvelles immigrations venues de pays tiers rattrapent en importance les immigrations européennes. Les immigrations qui se sont faites au début des années 1970 ont pris dès le départ une dimension familiale. C'est le cas des Portugais.

Élargissement des origines

Les chiffres de 1982 confirment les différences qui s'affirment entre les deux départements savoyards. La Haute-Savoie compte une population immigrée nettement plus nombreuse avec deux à trois fois plus de personnes originaires du Maghreb, de Turquie et d'autres pays tiers. Dans le cas de ces derniers pays on en trouve qui sont originaires d'Afrique subsaharienne avec en

particulier un groupe de Cap-Verdiens installés à Thonon-les-Bains. Ils sont tous originaires de la même île de cet archipel lusophone qui connaît depuis longtemps de nombreux flux de départs vers l'Europe aussi bien que vers l'Afrique et l'Amérique. Ils ont fondé une association nommée Santa Catarina du nom de leur village d'origine[42]. Une population de Laotiens venus comme demandeurs d'asile après 1975 a commencé à s'installer dans la vallée de l'Arve à partir de 1977 où une entreprise de téléphonie dénommée HPF en avait embauché un nombre important[43]. Cette entreprise fabriquait des téléphones fixes au design original qui aujourd'hui sont recherchés comme objets de collection. Elle a disparu au début des années 1980. Les Laotiens sont restés nombreux dans la région, surtout à Bonneville où d'autres populations originaires d'Asie du Sud-Est, Cambodgiens et Vietnamiens, sont venues s'installer dans les années 1970.

On constate aussi que la population étrangère en Haute-Savoie est un peu moins féminisée qu'en Savoie, ce qui explique l'importance du parc de foyers pour travailleurs qui compte une dizaine d'établissements contre un seul en Savoie.

Pour ce qui est de l'emploi, les chiffres de 1982 confirment les différences entre immigrés européens et non européens sous l'angle des qualifications. Les immigrations en provenance des pays tiers comptent de fortes majorités d'ouvriers non qualifiés. Elles comptent aussi de très fortes proportions de chômeurs. Le chômage n'épargne pas non plus les immigrés européens mais il les touche en proportion moindre. La simultanéité de la généralisation de l'immigration familiale et du développement du chômage de masse au début des années 1980 ne pourra manquer d'avoir des conséquences négatives sur le plan social par la suite. Cette période coïncide toutefois avec des restructurations dans l'industrie qui provoquent une conjoncture particulièrement difficile mais appelée à s'améliorer dans les années ultérieures. L'industrie du décolletage, en particulier, après une phase de réorganisation génératrice de diminution d'activité et de suppression d'emplois, a su se réorienter vers une production adaptée aux nouvelles technologies de communication.

Présence des familles et problèmes de cohabitation

Les problèmes qui vont désormais se poser seront moins ceux de l'accueil de travailleurs et de familles venues les rejoindre avec de jeunes enfants que ceux des jeunes générations nées et élevées dans les départements savoyards dans un contexte de ralentissement de l'activité économique et de chômage persistant.
La concentration des familles immigrées et de nombre de jeunes ménages issus des diverses immigrations dans certains quartiers HLM amènera le développement de la politique de la ville pour apporter à la fois une amélioration du cadre de vie et des opportunités de travail à travers l'encouragement à la vie associative et aux initiatives de la population locale. Les deux départements n'ont pas connu dans les années 1980 et 1990 des émeutes urbaines importantes comme celles qui ont touché Lyon ou Grenoble. Toutefois, en 1989, un fait divers tragique a provoqué des violences et des actes de vanda-

42 Pelletier A., 1993.
43 Alili R., « Les Laotiens de Bonneville » *in Hommes et migrations*, n° 1166, juin 1993, pp. 31-34.

lisme à Scionzier et Cluses. Le 13 Juillet, alors que l'on fête le bicentenaire de la révolution française, un bal est organisé au lac de Thyez près de Cluses, une altercation entre deux jeunes tourne au drame. Un garçon d'origine tunisienne âgé de 23 ans est poignardé par un jeune de 27 ans d'origine calabraise. Ce dernier est poursuivi par un groupe de Maghrébins et pour échapper au lynchage il se réfugie dans un bar avant d'être mis en sûreté à la gendarmerie de Cluses. Une émeute démarre dans la foulée dans le quartier du Crozet à Scionzier dont la victime était originaire. Une trentaine de personnes se rendent à la clinique de Cluses pour prendre des nouvelles du blessé. Apprenant que leur camarade est décédé, ils se mettent à saccager le centre-ville, vandalisant la mairie, la poste et plusieurs commerces, détruisant plusieurs abribus et défonçant le macadam pour en faire des projectiles. Un peu plus tard, une centaine de personnes se rassemblent devant la gendarmerie et invectivent les gendarmes pendant plusieurs heures avant de brûler leurs voitures de service. Par chance aucun coup de feu n'est tiré. Quelques élus se rendent en pleine nuit dans le quartier du Crozet à Scionzier pour parlementer avec les émeutiers[44]. Le lendemain, un conseil municipal exceptionnel se tient en mairie de Cluses tandis que 400 militaires du groupement de gendarmerie de Haute-Savoie sont arrivés sur les lieux. Il est décidé de maintenir la fête du 14 Juillet qui se déroulera sans incidents. La tension persistera pendant plusieurs jours mais le sang-froid des gendarmes et le dialogue engagé par les élus avec les jeunes Maghrébins du quartier du Crozet ont permis d'éviter des débordements encore plus dommageables. Ces évènements seront répercutés par la presse nationale, ce qui contribuera à faire de Cluses le lieu emblématique des problèmes de cohabitation entre immigrés alors qu'aucune émeute de ce type ne s'était jamais déroulée dans la région et qu'en 1986 un reportage de FR3 Alpes avait présenté le quartier du Crozet comme un lieu de brassage où toutes les différentes populations entretenaient de bonnes relations. Quant au meurtrier, il sera jugé en 1992 et acquitté, le mobile du crime raciste ne pouvant être retenu, le coup ayant été porté au cours d'une discussion passablement alcoolisée. Ce jugement ne provoquera aucun incident violent dans la région. Depuis, le quartier du Crozet est étiqueté quartier sensible et a bénéficié des diverses procédures créées dans le cadre des politiques de la ville, en particulier dans les années qui ont suivi les émeutes de l'action d'un Comité local de sécurité et de prévention de la délinquance. Aujourd'hui les problèmes sociaux y sont fréquents, les actes de dégradation sont souvent le fait de jeunes collégiens plus ou moins déscolarisés. Les quelques descentes de gendarmerie qui s'y produisent encore de temps à autre, pour des problèmes relativement mineurs, n'ont jamais provoqué d'émeutes semblables à celles de 1989. Le quartier ne fait même pas partie de la liste des zones urbaines sensibles (ZUS) créée par le décret n° 96-1156 du 26 décembre 1996. Dans les deux départements savoyards, ces zones, qui se caractérisent par une accumulation de problèmes sociaux, ne sont qu'au nombre de huit, ce qui est très peu si l'on tient compte de l'importance de la population immigrée. La plupart sont concentrées sur Chambéry : Chambéry-le-Haut, Chantemerle, Le Piochet, La Cassine, Le Biollay et Bellevue. En

44 « 1989 : Émeutes et attentats autour de Cluses » *in LeMessager.fr*, 18/08/2011. www.lemessager.fr/Actualite/Faucigny/2011/08/24/article_1989_emeutes_et_attentats_autour_de_clus.shtml.

Haute-Savoie, on ne trouve que deux quartiers : le Perrier à Annemasse et les Ewües à Cluses. La situation de l'emploi, moins dégradée qu'ailleurs et la prise en charge précoce des besoins sociaux des familles immigrées par des associations compétentes expliquent sans doute en partie ce nombre relativement faible de quartiers appelant un traitement renforcé.

Les premiers demandeurs d'asile

Une autre source de modification de la composition de la population immigrée est venue de l'arrivée de demandeurs d'asile à partir du milieu des années 1970. En 1973, est créé le dispositif national d'accueil (DNA) avec les premiers centres provisoires d'hébergement (CPH) pour accueillir notamment les réfugiés chiliens fuyant le coup d'État de Pinochet. En 1975, l'État délègue à l'association France terre d'asile (FTDA) la coordination du dispositif qui concerne également les réfugiés du sud-est asiatique et s'élargit aux autres origines. L'arrivée et l'installation de ces personnes en Savoie sont liées à des opportunités professionnelles puis à une bonne insertion dans le milieu local. Ils y ont trouvé à la fois des conditions favorables à leur intégration et des possibilités de maintenir une activité militante en lien avec leurs conditions et tournée vers leurs pays d'origine. Les premiers groupes de demandeurs d'asile se sont souvent croisés dans les centres provisoires d'hébergement et les relations entre eux ont été souvent conflictuelles. Une réfugiée chilienne installée à Chambéry depuis plus de vingt ans se souvient des contacts difficiles avec les originaires d'Asie du Sud-Est qu'elle a pu avoir au début de son arrivée en France.

« *Donc ben à Paris déjà, Orly tout ça. On nous a amenés dans un foyer SONACOTRA et là c'était un peu l'enfer parce que c'était la même époque des boat people vietnamiens qui étaient contre les communistes, qui nous prenaient à nous comme des communistes, des ennemis donc c'était la tour de Babel quoi. Les Asiatiques, les Sud-Américains, c'était la guerre quoi. Dans le foyer parce que eux venaient de fuir et nous on disait mais on fuit justement la dictature fasciste. Eux ils disaient mais non les fascistes, c'est les communistes. À là là, c'était terrible et puis on pouvait pas se comprendre puisqu'il y avait pas de langue à part l'anglais, le français personne le parlait. Oui les Vietnamiens ils parlaient plus mais nous on parlait pas du tout, nous c'était plutôt l'anglais. Et donc dans ces foyers d'accueil où c'était vraiment la… je vous dis on pouvait pas rester ensemble. Il fallait toujours des groupes de différents pays et c'était terrible, terrible, terrible*[45]. »

Ces deux vagues de réfugiés ont en effet été presque concomitantes. Pour les Chiliens, le coup d'État a eu lieu en 1973 et les flux de départ les plus importants se sont situés entre 1974 et 1976 mais les dates d'arrivée en France se sont échelonnées sur près de 15 ans car beaucoup sont passés d'abord par d'autres pays voisins, en particulier l'Argentine.

Dans le cas des ressortissants du Vietnam, du Cambodge et du Laos, c'est l'année 1975 qui marque le début de l'exode. À quelques semaines d'intervalle, les régimes politiques en place dans les trois pays qui étaient soutenus par les pays

45 Entretien Olaya M., juillet 2015.

occidentaux ont été balayés par des partis totalitaires. Dès l'effondrement du régime du sud Vietnam en mars 1975, 143 000 premiers réfugiés quittent le pays avec les Américains, fuyant le régime communiste. Rapidement des vagues d'autres réfugiés partent ensuite par leurs propres moyens sur des embarcations de fortune. Après la réunification en 1976, de nombreuses vagues d'émigration clandestines ont lieu avec la radicalisation socialiste progressive du sud. À partir de 1978, une forme particulière de départ maritime, qualifiée de semi-officielle, voit le jour. Moyennant une somme d'argent aux autorités locales et aux organisateurs, la minorité ethnique souvent commerçante des Sino-vietnamiens peut fuir sur des bateaux au fur et à mesure des tensions avec la Chine, notamment pendant la guerre sino-vietnamienne, jusqu'à la fin des années 1980. Au Cambodge, la prise du pouvoir par les Khmers rouges le 17 avril 1975 marque le début d'une dictature sanglante qui va provoquer la mort de près du quart de la population. Afin d'échapper à la déportation dans les campagnes, beaucoup de gens fuient à travers la jungle jusqu'en Thaïlande où le Haut-commissariat aux réfugiés (HCR) a commencé à installer des camps d'accueil. L'essentiel des arrivées en France se fait à partir de 1979 et la défaite des Khmers rouges devant l'armée vietnamienne. C'est au moment où le cauchemar prend fin que beaucoup choisissent de se diriger vers les camps de Thaïlande dans l'espoir de trouver un refuge dans un pays « libre ». Les raisons de ce départ après la chute du régime qui leur avait fait tant de mal sont complexes. Il y a notamment la méfiance héréditaire envers les Vietnamiens qui jouent incontestablement un rôle dans la décision de partir. Mais la raison essentielle tient dans le constat que le pays est détruit. L'organisation concentrationnaire établie par les Khmers rouges laisse la place à un désordre dans lequel il est difficile de trouver où se loger et de quoi se nourrir. Les gens déplacés ne peuvent pas retrouver leurs propriétés et ne peuvent pas se faire accepter ailleurs. Il y a surtout un sentiment d'anéantissement total, de découragement et d'abattement qui fait que tout paraît pratiquement impossible à reconstruire.

Au Laos, une guerre civile opposait depuis 1953 le Pathet Lao (Laos libre) d'inspiration communiste à la monarchie constitutionnelle instaurée par la France en 1948 et soutenue par les Américains. En 1973, après une réconciliation entre les deux tendances, le Pathet Lao s'empare progressivement du pouvoir et en décembre 1975, la monarchie est abolie et est remplacée par la République démocratique populaire lao, sous forte influence vietnamienne. Le pays ne retrouve pas pour autant la paix avec la fin de la guerre civile : dès la prise du pouvoir par les communistes, des guérillas animées par les anciennes forces pro-américaines des Hmongs, et d'autres minorités ethniques comme les Yao et les Méo, se développent avant de s'éteindre progressivement faute de moyens et de soutien étranger.

C'est un groupe de réfugiés Yao passé par la Thaïlande qui est à l'origine de la communauté laotienne installée à Bonneville et dans les environs. Arrivés à Paris, comme la plupart des demandeurs d'asile du sud-est asiatique, ils ont été rapidement orientés vers Bonneville où l'entreprise de fabrication de téléphones pouvait leur offrir des emplois. La majorité est restée dans cette ville. Après la disparition de l'entreprise de téléphonie, ils ont trouvé des emplois dans divers secteurs, certains créant même des entreprises artisanales dans la soudure ou la carrosserie. Il existe deux associations encore actives dans cette

ville : une a vocation à maintenir un lien avec la culture Yao en organisant de temps à autre des fêtes folkloriques. L'autre est une association bouddhiste créée en 2011.

Les familles cambodgiennes seraient environ 90 à Chambéry et dans les environs. La vie associative s'est développée d'abord pour maintenir un lien avec la culture khmère puis pour aider le Cambodge qui, aux yeux des exilés, reste un pays pauvre, plus ou moins sous contrôle vietnamien. Cette question amène quelques militants associatifs locaux à se politiser plus ou moins et à se coordonner avec d'autres associations ailleurs en France et à l'étranger qui luttent contre l'emprise vietnamienne sur leur pays. En dehors de cela, les Asiatiques, comme les Chiliens ont conscience que les associations locales leur ont apporté une aide appréciable à leur arrivée en Savoie et participent volontiers à des actions de solidarité en faveur d'autres réfugiés ou pour des causes humanitaires.

Par la suite, des structures d'accueil destinées aux demandeurs d'asile ont été ouvertes dans les deux départements. Après les jeux olympiques d'Albertville en 1992, Adoma a récupéré une partie des constructions provisoires utilisées pour l'hébergement des athlètes afin d'ouvrir un centre d'accueil pour demandeurs d'asile (CADA)[46].

Ils vont bénéficier en particulier aux Bosniaques fuyant les guerres qui se déroulent dans l'ex-Yougoslavie. La poursuite jusqu'aux années 2000 de flux de personnes fuyant les conflits en Europe centrale et orientale, dans le Caucase ou en Afrique centrale amènera l'ouverture de nouveaux établissements en particulier à Saint-Michel-de-Maurienne et à Annemasse. Diverses populations venues des zones marquées par des guerres ou de pays sous l'emprise de dictature s'y succéderont pendant plus de dix ans.

Des établissements d'hébergement autres que des CADA ont accueilli aussi des demandeurs d'asile. C'est le cas d'un certain nombre de centres d'hébergement et de réinsertion sociale (CHRS) situés dans les principales agglomérations savoyardes. Une famille d'origine albanaise rencontrée au cours de nos enquêtes a été hébergée au CHRS géré par l'association la Galopaz à Barberaz. Si cette famille s'est vue refuser le statut de réfugié, elle a pu tout de même obtenir un titre de séjour pour raisons familiales et humanitaires qui lui a permis de trouver du travail et d'entreprendre quelques années après des démarches pour obtenir la nationalité française. Sans l'aide apportée par les divers acteurs locaux impliqués dans les actions de solidarité, elle ne serait sans doute jamais parvenue à stabiliser sa situation à Chambéry et à s'intégrer de façon plutôt réussie puisque les deux conjoints exercent chacun un emploi et que les deux aînés des enfants venus en France en 2003 à l'âge de 16 et 13 ans ont pu reprendre des études à Chambéry et obtenir des diplômes importants.

46 Créés par la circulaire du 26 septembre 1991, les CADA sont spécifiquement destinés aux demandeurs d'asile à qui ils offrent hébergement et aide administrative et sociale. Les centres provisoires d'hébergement sont réservés aux réfugiés statutaires qui ont du mal à trouver un logement autonome après l'obtention de leur statut.

L'arrivée des demandeurs d'asile à partir des années 1980 a donc contribué à modifier le visage de l'immigration dans les pays de Savoie. À côté des composantes dominantes venues d'Italie, d'Espagne, du Portugal, du Maghreb et de Turquie, on trouve désormais des familles originaires des Balkans, du Caucase, d'Asie du Sud-Est, d'Afrique centrale… Certains, surtout parmi les premiers arrivés, ont obtenu un titre de réfugié. La majorité a pu, après des périodes plus ou moins longues de vie sans papiers, obtenir un statut légal associé à diverses situations : vie familiale, santé, protection subsidiaire en cas de risque encouru en rentrant au pays.

L'immigration en Savoie dans les années 1990

Les pays de Savoie dont la population dépasse pour la première fois un million d'habitants présentent une indéniable originalité sur le plan de la composition nationale de la population immigrée à la fois par rapport à Rhône-Alpes et par rapport à la France dans son ensemble.

Du point de vue de la répartition géographique, la conurbation frontalière du Genevois français est déjà la zone où la présence immigrée est la plus forte devant l'unité urbaine de Cluses fortement industrialisée. On trouve ensuite les deux chefs-lieux départementaux de Chambéry et Annecy puis des villes à vocation plus tertiaire comme Aix-les-Bains et Thonon-les-Bains. Des villes plus petites comme Albertville et Sallanches sont attractives du fait de leur proximité des stations de ski. Albertville a bénéficié des activités générées par les jeux olympiques de 1992. Sallanches, avec son industrie de décolletage et sa proximité des lieux touristiques, a connu un essor démographique considérable à partir des années 1980. L'unité urbaine a dû s'étendre et les activités de construction y ont attiré une main-d'œuvre immigrée importante.

Du point de vue de la composition familiale et de la pyramide des âges, la population immigrée des deux départements savoyards commence à ressembler à la population globale.

Dans les deux départements, la situation du logement des immigrés est marquée par un taux de propriétaires plus élevé qu'au niveau national tandis que leur présence en HLM, surtout en Haute-Savoie est moindre que la moyenne.

Si l'on prend en compte les nationalités des ménages immigrés, on peut constater que ceux originaires du Maghreb sont beaucoup plus nombreux à être logés en HLM que ceux originaires d'Europe, ce qui reflète les différences de catégories professionnelles. Les Turcs se situent dans une position intermédiaire, étant nettement plus nombreux que les Maghrébins à être propriétaires de leur logement. Ils ont une stratégie de mobilité résidentielle par achat d'une première maison ancienne qu'ils restaurent et revendent ou louent ensuite pour en acheter une autre ou en construire une neuve. Comme beaucoup travaillent dans le bâtiment, ils réalisent eux-mêmes une grande partie de la construction. Cette stratégie a été dans le passé celle des Italiens puis des Portugais. Parmi ces derniers, certains ont privilégié la construction d'une maison « au pays », dans l'espoir de rentrer assez rapidement. N'ayant rien fait construire en France, ils vivent en HLM et se rendent une partie de l'année dans leur maison « au pays ».

La catégorie sociale des actifs immigrés diffère sensiblement selon leur pays d'origine. Globalement, lorsqu'ils viennent du Maghreb ou d'Asie, ils sont beaucoup plus souvent ouvriers que la moyenne. En 1999, la proportion d'ouvriers atteint ainsi 70 % pour les natifs de Turquie résidant dans les pays de Savoie, 56 % pour ceux du Maghreb. En ce qui concerne les courants migratoires en provenance d'Europe, les profils professionnels sont très diversifiés. Si les immigrés originaires du Portugal ou d'ex-Yougoslavie sont presque aussi fréquemment ouvriers que ceux d'origine maghrébine, les natifs d'Italie sont surreprésentés parmi les artisans, commerçants et chefs d'entreprise et les natifs d'Allemagne, du Royaume- Uni ou de Suisse sont souvent des cadres.

En somme, la situation sociale de l'ensemble des immigrés n'a pas beaucoup changé depuis le début du XX^{e} siècle. Les plus anciennement implantés, souvent originaires d'Italie, assurent leur promotion sociale par la petite entreprise, les autres restent majoritairement ouvriers dans l'industrie et le BTP pour les hommes et employées dans le secteur des services pour les femmes. Seule l'agriculture qui a été un des principaux employeurs d'immigrés jusqu'à l'entre-deux-guerres n'en occupe pratiquement plus. La réduction du nombre d'exploitations et la mécanisation du travail l'expliquent.

La population immigrée reste nettement plus touchée par le chômage que la population française à la fin du XX^{e} siècle.

Malgré la présence en Savoie d'une population originaire de pays du nord de l'Europe (Allemagne, Royaume-Uni, Suisse) qui a un niveau d'études élevé et l'attrait exercé par l'université de Chambéry fondée en 1979 sur les étudiants étrangers, la grande masse des immigrés n'atteint pas le niveau du baccalauréat. Cela n'est pas toujours corrélé au chômage mais en cas de diminution d'activité dans les secteurs comme le BTP qui emploient traditionnellement une population peu qualifiée, l'insuffisance d'instruction devient un handicap pour se reconvertir vers des secteurs où les exigences en matière de niveau d'études sont plus élevées.

La population immigrée, traditionnellement plus jeune que la population française, tend à vieillir du fait du ralentissement des arrivées. Les personnes âgées sont surtout nombreuses au sein des immigrations d'ancienne implantation qui se sont peu renouvelées. Chez les Italiens, on a en 1999 dans les deux départements 35 % de retraités sur la population active des deux sexes. Mais au sein d'une population d'arrivée moins ancienne comme les Algériens, on observe aussi une croissance du pourcentage de retraités qui dépasse les 15 %. Il s'agit pour une bonne part d'entre eux d'hommes qui ont passé toute leur vie active dans des foyers de travailleurs et qui, une fois la retraite venue, ne rentrent pas dans leur pays. Ces personnes qu'on a pris l'habitude d'appeler des « *chibanis* » d'un mot d'arabe dialectal qui désigne les vieillards, présentent un profil assez particulier qui amène les logeurs et les travailleurs sociaux qui sont en contact avec eux à prendre des mesures adaptées. Après avoir constitué une force de travail qui a contribué à dynamiser l'économie savoyarde, l'immigration, en s'installant génère divers problèmes sociaux qui exigent des réponses de la collectivité.

LA SITUATION CONTEMPORAINE

Le recensement de 2012 donne un aperçu de l'évolution de l'immigration dans les deux départements et peut être considéré comme rendant assez fidèlement compte de la situation actuelle. Il confirme les grandes tendances identifiées au cours du siècle précédent et permet de noter quelques changements.

Un des points marquants est la féminisation de l'immigration. Alors qu'à tous les recensements des XIX^e^ et XX^e^ siècles, les hommes étaient dominants, ce sont les femmes qui sont les plus nombreuses au XXI^e^ siècle. Elles représentent 51 % des immigrés en Savoie et 52,7 % en Haute-Savoie.

Les populations marocaine et algérienne ont connu un accroissement sensible grâce à l'arrivée des femmes qui sont maintenant plus nombreuses que les hommes au sein de ces communautés. Les femmes sont nombreuses au sein des nouvelles immigrations qui ont crû fortement depuis le début des années 2000 : ressortissants des pays européens du nord et de l'est, ressortissants des pays d'Afrique subsaharienne et des pays du reste du monde.

La croissance de ces nouveaux immigrés, surtout sensible en Haute-Savoie, se traduit par une présence beaucoup plus marquée que par le passé de cadres supérieurs et de professions intermédiaires qui représentent en 2012 17,7 % de tous les actifs immigrés dans ce département et 33,6 % des actifs immigrés originaires de l'Union européenne (UE) hors Italie, Espagne et Portugal et 22,6 % chez les ressortissants de pays européens hors UE. On observe aussi un fort pourcentage de retraités (18 % de la population totale). Il résulte de l'augmentation logique de cette catégorie chez les représentants des anciennes immigrations, Italiens en particulier où cette catégorie représente 57,3 % de la population totale. La population des nouveaux migrants européens reste majoritairement une population active, même si les pourcentages de retraités commencent à être significatif : 16 % chez les citoyens de l'UE et 12,% chez les hors UE.

Un regard sur les nationalités détaillées des nouveaux migrants fait ressortir le poids de certains groupes. Les Britanniques avec 4 066 ressortissants constituent la troisième nation européenne derrière les Portugais et les Italiens. Il s'agit d'une population familiale avec un équilibre entre hommes et femmes et une population plutôt jeune. Parmi les ressortissants européens hors UE, les Suisses forment de loin le premier groupe en importance avec 15 616 personnes, ce qui en fait, comme au XIX^e^ siècle, la première nationalité étrangère en Haute-Savoie. Ils constituent une population familiale avec 23 % d'enfants de moins de 15 ans et un équilibre du sex-ratio.

Si, dans le cas des Suisses et de certains groupes étrangers travaillant en Suisse, le mobile de la migration est résidentiel et dicté par des stratégies de diminution du coût du logement, d'autres populations viennent avant tout pour des raisons économiques. C'est le cas des Britanniques qui ont jeté leur dévolu sur la vallée de Chamonix et dont le choix relève d'une forme de recherche

du bien-être assortie à l'exploitation d'opportunités économiques. La proximité de l'aéroport de Genève desservi par plusieurs vols en provenance de Londres facilite l'accès à la région. Certains résidents britanniques travaillent une partie de la semaine en Angleterre et passent le reste du temps en Haute-Savoie. D'autres ont abandonné un emploi bien rémunéré à Londres pour exercer une activité de moindre intérêt financier mais offrant un cadre de vie agréable. Certains disent avoir fait ce choix pour leurs enfants qui peuvent ainsi bénéficier d'un accès rapide aux sports d'hiver. Enfin, le fait d'être anglophone dans une zone où affluent des touristes de toutes provenances qui ne parlent que cette langue offre des opportunités de travail dans le secteur du tourisme[47].

L'immigration en Haute-Savoie au XXIe siècle s'annonce comme caractéristique de nouveaux mouvements de populations qui commencent à se réaliser un peu partout sur la planète et qui n'ont plus pour principal mobile que la recherche d'un emploi mais la recherche d'un cadre de vie correspondant à des aspirations qui se développent surtout dans les classes moyennes éduquées.

En Savoie, la situation semble plus « classique ». Les nationalités qui représentent les migrations traditionnelles liées au travail ouvrier sont encore dominantes. Elles représentent 67,5 % des effectifs dont 34,5 % d'Européens du sud et 33 % de Maghrébins et de Turcs. Les Italiens qui comptent 49,6 % de retraités constituent une vague migratoire en fin d'existence. Chez les Algériens, la proportion de retraités est de 26 % car la population s'est tout de même renouvelée au cours des dernières années. Chez les Maghrébins et les Turcs, on constate la persistance d'une importante proportion de personnes sans activité professionnelle : 40,9 % chez les Algériens, 51 % chez les Marocains et 57 % chez les Turcs. La majorité de ces personnes sont des femmes.

La population européenne hors UE est très féminisée : 57 %. Elle compte 52,7 % de personnes dans les tranches d'âge de 25 à 54 ans et on y trouve peu d'enfants : 11,5 %. Du point de vue socioprofessionnel elle est assez diversifiée comptant un pourcentage d'ouvriers et d'employés de 31,2 %. Elle se situe donc entre l'immigration traditionnelle est la nouvelle immigration originaire des pays riches de l'UE.

La population originaire d'Afrique subsaharienne est féminisée à 52 % et est assez jeune avec 24 % de moins de 24 ans. Ouvriers et employés y constituent 24 % des catégories professionnelles. On y compte aussi 63,6 % de personnes sans activité professionnelle. C'est au sein de ce groupe que l'on trouve une population relativement importante de saisonniers qui occupent des emplois de services faiblement qualifiés dans l'hôtellerie des stations de ski ou des stations thermales. C'est le cas des Comoriens en particulier qui sont souvent employés à la plonge dans les hôtels et restaurants des stations de ski.

Les immigrés continuent de contribuer à la croissance démographique des deux départements qui sont devenus très attractifs et voient se diversifier leurs économies. La diversité de leurs pays de provenance et de leurs profils socio-économiques correspond aussi à la diversité de l'économie savoyarde. Ils fournissent aussi bien des cadres aux secteurs de pointe que de la main-d'œuvre précarisée aux secteurs qui restent peu attractifs.

47 Geoffroy Christine, *L'immigration des Britanniques à Chamonix*, conférence Paris 13 Dauphine, CRIDAF.

BIBLIOGRAPHIE

- *Les Savoyards dans le monde : Recherches sur l'émigration : Actes du colloque d'Annecy, 13-14 décembre 1991*, Collectif, Sorrel Christian (dir.), Société savoisienne d'histoire et d'archéologie (SSHA) (Mémoires et documents ; XCIV), 1992, 381 p.
- *Le Figaro,* 30 avril 1959
- « 1989 : Émeutes et attentats autour de Cluses » *in LeMessager.fr*, 18/08/2011 www.lemessager.fr/Actualite/Faucigny/2011/08/24/article_1989_emeutes_et_attentats_autour_de_clus.shtml

- ALILI R., « Les Laotiens de Bonneville » *in Hommes et migrations,* n° 1166, juin 1993, pp. 31-34
- ANDARELLI Henriette, « L'émigration vers l'Algérie des habitants de la vallée de Thônes de 1830 à 1962 » *in Revue des Amis du Val de Thônes*, n° 16, pp. 129-136
- BRUNIER Cédric, *Les Juifs en Savoie de 1940 à 1944*, Société savoisienne d'histoire et d'archéologie (SSHA) (Mémoires et documents de la Société savoisienne d'histoire et d'archéologie ; 105), 2002
- CHEVALIER G., « Savoyard, l'évolution sémantique du terme » *in Revue savoisienne,* 1978-1979, pp. 61-73
- COLLIN Claude, *Carmagnole et Liberté. Les étrangers dans la Résistance en Rhône-Alpes*, Presses Universitaires de Grenoble (Résistances), 2000, 180 p.
- COURRIÈRES Yves, *Les fils de la Toussaint,* Fayard, 1968
- DÉCHAVASSINE M., « La Savoie émigrante et missionnaire » *in Le Globe : Revue genevoise de géographie*, tome 100, 1960, pp. 393-433
- DEPOISIER Joseph, Étude statistique sur les émigrations de la Savoie depuis 1783 jusqu'en 1847 *in L'investigateur, Journal de l'Institut historique*, tome VIII, février 1858
- DEVOS Roger, *Histoire d'Ugine*, Académie Salésienne, 1956
- FAIDUTTI-RUDOLPH Anne-Marie, *L'immigration italienne dans le sud de la France*, thèse de doctorat
- FAÏTA Mino, *La vie rêvée des Italiens : 1860-1960 un siècle de présence italienne dans les deux Savoie*, éditions de l'Astronome
- FAUCHER Léon, « Statistique morale. La colonie des Savoyards à Paris » *in Revue des deux mondes,* novembre 1834, p. 315
- FORRAY F., CAPRIOGLIO A., POËT M., *Le cœur à l'ouvrage, l'émigration piémontaise en Savoie*, La fontaine de Siloé, 2004
- GEOFFROY Christine, *L'immigration des Britanniques à Chamonix*, conférence Paris 13 Dauphine, CRIDAF
- GLIÈRE Francine, *Fonds Paul Girod (1889-1951), Ingénieur chimiste, inventeur et industriel, créateur des aciéries d'Ugine*, 1982
- GUICHONNET Paul, « Une originale concentration industrielle : le décolletage et horlogerie en Haute-Savoie » *in Le Globe : Revue genevoise de géographie*, tome 101, 1961, pp. 23-63
- GUICHONNET Paul, *Histoire de l'annexion de la Savoie à la France,* Horvath, 1984

- GUICHONNET Paul, Politique et émigration savoyarde à l'époque des nationalités (1848-1860) *in Hommes et migrations,* n° 1166, juin 1993
- HANUS P., «A la découverte d'un patrimoine des migrations italiennes à travers les Alpes» *in Écarts d'identité*, n° 115, 2009, p. 93
- JEVAKHOFF Alexandre, *Les Russes blancs*, Taillandier, 2007
- LAROCHE Gaston, *On les nommait des étrangers : les immigrés dans la Résistance*, Paris, Les éditeurs français réunis, 1965
- MILZA P., Voyage en Ritalie, Payot, 2004
- MINO Joseph, *Mémé Rose raconte : Les carnets de Rose T...* La Fontaine de Siloé, 2001
- PELLETIER Anne, *L'immigration en Haute-Savoie et l'action de l'ALAP*, mémoire de maîtrise, institut de géographie alpine, Grenoble, 1993
- POITRINEAU Abel, *Remues d'hommes. Les migrations montagnardes en France aux XVII*e *et XVIII*e *siècles en France,* Paris, Aubier, 1983
- PROST A., « L'immigration en France depuis cent ans », *in Esprit*, avril 1986, p. 534
- VÉTILLARD Roger, *20 août 1955 dans le nord-constantinois, un tournant dans la guerre d'Algérie* ? Riveneuve, 2012
- ZIMMERMAN M., « Les recensements en 1910 et 1911 » *in Annales de géographie*, t. 21, n° 115, 1912, pp. 86-91.